

VENDEE



LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



La première réunion de l'Amicale s'est tenue à l'Hôtel du Lion d'Or

JUIN 1993 N° 59

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

170 F. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	7 JANVIER
Jeudi	4 FÉVRIER
Jeudi	4 MARS
Jeudi	1 ^{er} AVRIL
Jeudi	6 MAI
Jeudi 3 et Jeudi 24	JUIN

Jeudi	9 SEPTEMBRE
Jeudi	7 OCTOBRE
Jeudi	4 NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	12 DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches	10 et 24 JANVIER
Dimanches	7 et 21 FÉVRIER
Dimanches	7 et 21 MARS
Dimanches	4 et 18 AVRIL
Dimanches	9 et 23 MAI
Dimanches	6 et 20 JUIN

Dimanches	12 et 26 SEPTEMBRE
Dimanches	10 et 24 OCTOBRE
Dimanches	7 et 21 NOVEMBRE
Dimanches	5 et 19 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1993 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

23 et 24 Janvier :	11 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
6 et 7 Mars :	Journée du Timbre, aux Sables-d'Olonne
29-31 Mai :	Congrès et Exposition Nationale, Lille
23 et 24 Octobre :	Congrès et Exposition G.P.C.O., à Fontenay-le-Comte

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 59

JUIN 1993

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2	Le saviez-vous ?	d°
3-4	Le Conseil de l'Amicale vous informe	-
5-12	La Bicyclette de 1791 à 1900	E. MOREAU
13-14	Les Avis de réception en régime intérieur	H. GEANT
15-21	Les Boules de Moulins	M. BRUNO
22	La Petite Histoire locale	Y. PAUVERT
23-26	La Philatélie et les Femmes	d°
27-28	Le Canal de SUEZ	d°
29	Un voeu pieux	J. DERAN
30-35	Les Bureaux français à l'étranger	Y. PAUVERT
36	Les "Doublées"	G. DELMARRE
37	Les Potins de l'Amicale	-
38-39	La Poste en Vendée	Y. PAUVERT
40-41	La Moulinette	d°

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires :

Imprimerie JAUFFRIT, le POIRE-sur-VIE

Les personnes non adhérentes, intéressées par notre bulletin, peuvent le recevoir à domicile moyennant une participation de 100,00 frs pour 1993 (décision du Conseil d'Administration du 16-11-1992)

LE MOT DU PRESIDENT

Vous le savez déjà, l'Amicale Philatélique Yonnaise a été contactée par le Président des "Collectionneurs de Timbres de GUMMERSBACH" pour participer à une exposition organisée dans le cadre du vingt-cinquième anniversaire du jumelage de cette ville d'Allemagne avec LA ROCHE SUR YON.

Dix panneaux nous étaient réservés, ce qui correspondait à 120 feuilles d'albums extraites des collections tenues par les Apystes. Mais il a fallu faire vite, les participations remises pour expédition par le Musée municipal, le 26 avril, devant être exposées dès le 5 mai. Six amicalistes étaient invités à séjourner à GUMMERSBACH les 21 et 22 mai, le départ par car spécial étant programmé le 20 à 4 heures du matin, et le retour à LA ROCHE SUR YON le 23 mai à 23 heures!

Ce bulletin ayant été remis à l'imprimerie de l'A.T.A.C. le 13 mai (date imposée par ce service), il nous est évidemment impossible de vous rendre compte ici des festivités qui se sont déroulées à 1 300 Km du chef-lieu.

Mais ce n'est que partie remise...

Néanmoins, on peut évoquer ce que signifient les jumelages en général. Ce n'est qu'une opinion personnelle n'engageant que votre serviteur...

Sur ce plan, notre ville est particulièrement bien "servie". Mais qui pourrait en faire le reproche? Les pays voisins -et, eu égard à mon âge, je pense à l'Allemagne- n'ont pas toujours manifesté une amitié particulière pour la France. Et nos ancêtres récents, de nos deux pays, n'ont-ils pas eu, alternativement, ce vieil esprit de revanche qui mène tout droit à la guerre, aux massacres, aux souffrances et aux larmes? Pour aboutir à quoi...

Il est certain que les jumelages, si nombreux soient-ils, ne modifieront pas grand'chose aux faits politiques. Il suffit de regarder autour de soi.

Mais au moins, aurons-nous fait un effort de réconciliation!

Ce qui prouve, quant à nous, que la Philatélie, activité ô combien pacifique, mène à tout.

Yves Pauvert

Reproduction même partielle des articles de ce bulletin
strictement interdite — Dépôt légal n° 1169-1199

Le saviez-vous ?

Que les spécialistes de la Poste aérienne me pardonnent d'enfoncer une porte ouverte, car ils connaissent bien leur thème de collection.

Mais est-ce bien le cas des débutants ?

Il est peut-être bon de rappeler que la "Poste par aéroplane" a fait son apparition, en 1911, en Inde anglaise. Les Postes de ce pays étaient dirigées par un éminent philatéliste, M. C.-W. STEWWART-WILSON qui avait déjà publié plusieurs ouvrages sur les timbres émis sur ce territoire de Sa Majesté.

Un certain W. WINDHAM avait obtenu une autorisation spéciale du Directeur Général des Postes de l'Inde anglaise qui assista personnellement à l'inauguration de ce service. Les lettres confiées furent transportées de ALLAHABAD au Oxford and Cambridge Hôtel, où une exposition était réalisée à cette occasion, par un aviateur nommé PICQUET.



Les plis, lettres ou cartes postales, ne devaient pas peser plus d'une once, et le port en était fixé à 6 pences, monnaie anglaise, ou à 6 1/2 annas, monnaie hindoue.

Le cachet réalisé à cette occasion était apposé en violet-rouge sur les timbres servant à l'affranchissement. Il est reproduit ci-dessus.

A mon avis, bien que ne connaissant pas le nombre de plis ainsi transportés, il doit s'agir d'une rareté... hors de portée de certains bourses !

Y. PAUVERT

LE CONSEIL DE L'AMICALE VOUS INFORME....

(Vœu émis à l'A.G. du 13 Décembre 1992)

Au cours de l'Assemblée Générale 1992, quelques amicalistes ont souhaité trouver, dans notre bulletin, un résumé succinct des décisions et orientations prises par les Membres du Conseil. Voici donc le premier, observation faite que le bulletin de mars 1993 ayant été remis à l'imprimerie le 12 février, date impérative imposée, il ne pouvait en être traité dans le N° 58, puisque la réunion dudit Conseil a eu lieu le 15 février.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

CONSEIL DU 15 FEVRIER 1993

Election des Membres du Bureau : sans changement par rapport à 1992, les mêmes responsabilités sont dévolues aux mêmes Membres.

SECTION "JEUNES" DE VENANSAULT

Problèmes de cotisations "adultes" et "jeunes" erronées et non reversées au Trésorier.

D'où cartes d'adhérents remises à tort aux intéressés.

EXPOSITION DU CINQUANTENAIRE

Problème de date et de salle. La Municipalité et l'Administration des Postes collaboreront étroitement et financièrement. Timbre-à-date commémoratif et Bureau temporaire prévus.

BULLETIN TRIMESTRIEL

Un abonné, non amicaliste, photocopierait nos bulletins pour les distribuer malgré l'interdiction qui en est faite, notre revue ayant fait l'objet d'un dépôt légal des Revues de Presse à PARIS sous le numéro 1169-1199. Un avertissement lui sera adressé si ces faits sont réels.

SALON DES COLLECTIONNEURS 1994

Il aura lieu au Parc des Expositions des Oudairies le 23 janvier 1994.

QUESTIONS DIVERSES

Nos cadres et chevalets ont de plus en plus besoin d'une remise en état depuis qu'ils sont prêtés à d'autres amicales, l'A.P.Y. ne s'en étant pratiquement plus servie depuis 1986. Le Conseil décide donc de faire appliquer sa décision du 28 août 1991 tendant à demander une petite participation aux emprunteurs pour l'entretien de notre matériel.

ooo0ooo

CONSEIL DU 5 AVRIL 1993

FORUM DES ASSOCIATIONS

L'Amicale sera présente les 15, 16 et 17 octobre 1993 au Parc des Expositions des Oudairies. J.P. HURTAUD et H. BEDUNEAU se chargent de l'organisation.

EXPOSITION DE L'AMICALE A GUMMERSBACH

Chaque adhérent a reçu une correspondance à ce sujet. Mais le présent bulletin ayant été remis à l'imprimerie le 13 mai, il n'est donc pas possible d'en parler davantage. Nous en parlerons au cours de la réunion de juin et un compte-rendu détaillé sera publié dans le bulletin de septembre.

EXPOSITION DU CINQUANTENAIRE DE L'AMICALE

Après bien des démarches, tout est enfin en place. Elle aura lieu dans le hall du Conservatoire de Musique, place Napoléon, les vendredi 24 après-midi (réservé aux scolaires), samedi 25 et dimanche 26 septembre prochain. Confirmation d'un Bureau de Poste temporaire et d'un cachet commémoratif illustré. Thème adopté : la Poste à LA ROCHE S/YON des origines à nos jours ... ou presque. Quelques cadres réservés à la présentation de cartes postales anciennes. Nous aurons besoin de volontaires... Pensez-y déjà.

BULLETIN TRIMESTRIEL

Il peut être encore amélioré au niveau de la frappe. Plusieurs solutions plus ou moins onéreuses sont envisagées. Mais J.P. GAUDEMER propose de participer à ce travail au moyen du matériel performant dont il dispose à LA ROCHELLE. Solution adoptée et il en est remercié.

SALON DES COLLECTIONNEURS

Il se déroulera le 23 janvier 1994 au Parc des Expositions des Oudairies. L'entrée payante (10 frs) est maintenue. Des mesures de sécurité draconiennes nous sont imposées, notamment en ce qui concerne la largeur des allées. Mais il n'y aura pas de problème, la salle développant...2.000 m² !

QUESTIONS DIVERSES

Section de VENANSAULT : à une exception près, les adhérents n'ont pas encore acquitté la totalité de leur cotisation. Une mise en demeure leur a été expédiée. Affaire à suivre.

Section JEUNES : le Conseil envisage sérieusement la suppression de cette section qui ne comprend plus aucun adhérent.

LA BICYCLETTE DE 1791 A 1900

Aucune des merveilleuses machines que nous utilisons dans notre vie quotidienne n'est sortie telle quelle du cerveau d'un génie. Toutes sont le fruit d'une très longue et très lente maturation.

L'engin que nous appelons maintenant "bicyclette" est l'aboutissement de plusieurs siècles de réflexions, d'obscurs labeurs d'aristocrates ou de "sportifs" avant la lettre.

C'est cette longue histoire que nous nous proposons de résumer ici, presque toujours à l'aide de matériel philatélique.

J'ai lu plusieurs livres sur l'histoire de la bicyclette, bourrés de photos et de dessins, de dates et d'anecdotes, et notamment "LES BICYCLETTES. 200 ANS D'HISTOIRE DE LA PETITE REINE", d'Andric et Gavic, chez Ars Mundi 1990.

Retenons-en que l'histoire du vélo est un fourmillement incessant d'innovations diverses, de perpétuels remaniements et essais, dans de nombreux pays et sans coordination.

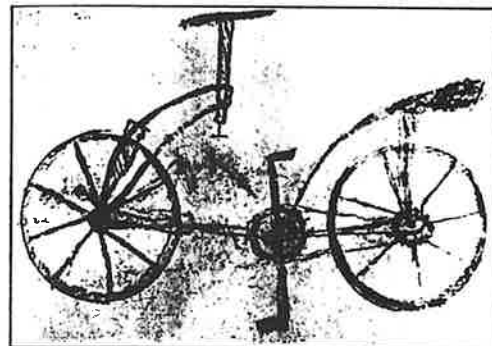
Beaucoup de dates, et même de faits, doivent être utilisés avec infiniment de précaution et souvent de scepticisme. Comme certitudes, il reste les photographies des brevets pris par certains plus astucieux. Pour le reste, la prudence s'impose.

LA PREHISTOIRE

L'homme a toujours rêvé de se déplacer plus vite.

Dès le 17^e siècle, on trouve des traces d'engins, en projet ou effectivement fabriqués. Un spécimen mérite d'être cité. Parmi les parchemins rassemblés sous le nom de Codex Atlanticus figure un dessin de Léonard de Vinci (1482-1519) qui ressemble beaucoup plus aux bicyclettes actuelles que les machines utilisées trois cents ans après sa mort.

Peut-être eût-il été difficile de conduire cette machine ? Mais le projet est là.



LES GRANDES LIGNES DE L'HISTOIRE DE LA BICYCLETTE

Les spécialistes distinguent certaines étapes principales dans cette histoire. Il faut bien se fixer quelques repères dans ce maquis, mais la discussion restera ouverte.

LA DRAISIENNE : 1817-1820

LE VELOCIPEDE : 1868-1872

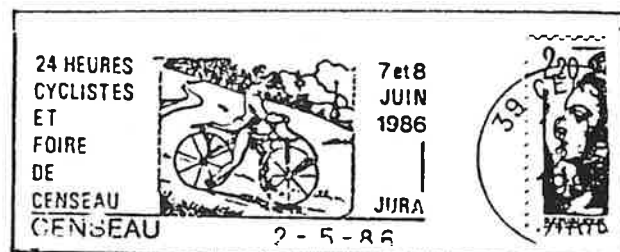
LE BICYCLE : 1870-1892

LE BICYCLE à roue arrière motrice : 1884-1892

LE BICYCLE à roue avant motrice 1889-1896

LA BICYCLETTE à cadre transversal 1884-1892

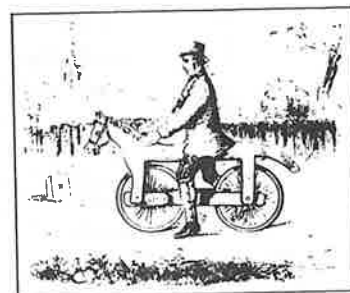
LA BICYCLETTE A PNEUS : 1890



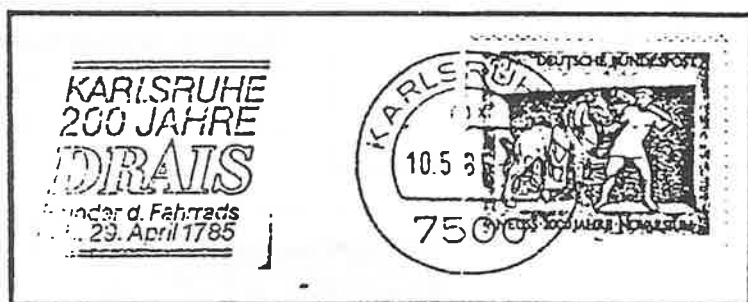
Nous évoquerons plus longuement certaines de ces étapes
Le mot "bicyclette" aurait donc 109 ans !

LA PREMIERE EBAUCHE DE LA BICYCLETTE : LA DRAISIENNE

On fait généralement descendre la bicyclette de la "draisienne". C'est inexact. En juin 1791, un jeune baron, un peu dingue, - tous n'ont pas encore émigré - exhibe dans les allées du Palais-Royal, à Paris, une "poutre" au-dessus de deux roues, sur laquelle on s'asseyait et que l'on faisait avancer en appuyant alternativement les deux pieds par terre. Il appelait ça un "vélocifère". Le jeune Mède de Sivrac fit école et les Incroyables s'amuserent avec cet engin, alors que la guillotine fonctionnait non loin.



Le problème, c'était que l'ensemble était difficile à diriger. Il fallait une roue avant orientable. Beaucoup y travaillaient et l'on raconte que Nicéphore Niepce, l'inventeur de la photographie, utilisait dans les jardins du Luxembourg un vélocifère pourvu d'une roue avant orientable et d'un siège ajustable. Il n'est pourtant pas reconnu comme inventeur officiel. Ce titre revient à un allemand, Karl Friedrich, baron DRAIS VON SAUERBRONN (1785-1851), ingénieur et superintendant des forêts du Grand-duché de Bade, qui fit breveter en 1817, un Laufrad, (en français: machine à courir), à roue avant orientable. On appellera, en France, cette machine une "draisienne";



1815 : 2ème centenaire de la naissance
du baron Drais



L'examen des timbres qui représentent des draisiennes laisse perplexe et peut donner une idée du fourmillement confus des idées et des initiatives, en de nombreux pays, alors que l'histoire officielle ne retient que la date de 1817, date du dépôt de brevet du baron Drais.



la machine Drais reproduite par la R.F.A.,
sans doute selon des documents au-
thentiques



des machines (austro-hongroises ?)
datées de 1920.



Le Mali date cette draisienne de 1809. Sûrement erroné ! de plus l'engin est déjà assez élaboré et paraît même avoir des roues en fer. celles-ci ont été créées en Angleterre, vers 1820-25



Le modèle proposé par le Togo paraît assez proche de l'exemplaire du Mali. Les catalogues l'appellent "hobby horse" (cheval de bois ou cheval joujou), nom donné par les anglais à la draisienne. Les engins anglais sont faits en fer.



Le Togo encore (timbre à 90 F.) évoque une draisienne qu'il date de 1816 (??) et qui est manifestement en bois.



De même le modèle proposé par la Mongolie (1816 ?)

RÉPUBLIQUE DU NIGER



150^e ANNIVERSAIRE DE LA BICYCLETTE
1818 - 1968

PREMIER JOUR D'ÉMISSION



Tirage limité (numéroté de 1 à 3.000)



N° 00951

Le Niger mentionne la date de 1818 comme celle de la création de la "bicyclette". Une sérieuse anticipation, car en 1818 on ne trouve nulle part le mot "bicyclette".

Durant plusieurs décennies, la "draisienne, ou laufrad, ou hobby horse, a été aménagée au gré de chacun, mais il semble qu'un seul timbre nous montre un exemple de ces multiples états intermédiaires : un "bicycle" de Mac Millan, forgeron écossais, daté de 1838-1839, avec repose-pieds.

Mac Millan créera un peu plus tard le pédalier qui fait l'objet du chapitre suivant.



Quarante ans plus tard,

Une invention décisive, la pédale

De divers côtés, des chercheurs veulent faciliter la propulsion du célérifère. Parmi eux, l'écossais Kirpatrick MacMillan a, dès 1839, monté une pédale sur son engin. Vers 1853, un réparateur d'instruments de musique allemand, Philipp Moritz Fischer effectue ses tournées sur un bicycle dont la roue avant est équipée de pédales amovibles.

Mais, comme pour le baron Drais, l'histoire retiendra comme inventeur de la pédale, le français Ernest MICHAUX. Depuis 1855 au moins, il utilise aussi des pédales; il ignore Mac Millan, Fischer.

Pierre MICHAUX et son fils Ernest sont des "professionnels"; ils ont un atelier, une clientèle, des capitaux. Ils déposent donc un brevet en 1861 et l'exploitent.

En 1861, ils monteront deux vélocipèdes à pédales sur la roue avant. Mais 142, en 1862 et 400 en 1865.

En France, leur engin sera le plus souvent appelé une "michauline"; mais pas ailleurs.

A noter les noms donnés à l'engin sur les cachets spéciaux ou le timbre du Mali : vélocipède, vélo et bicycle. Curieux ?



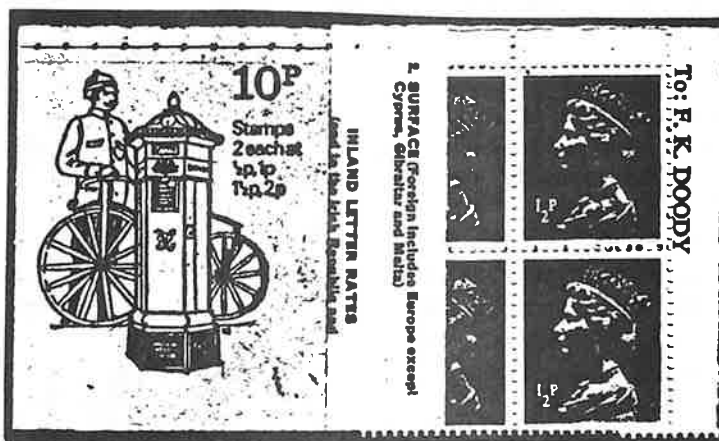


Deux "bicycles" Michaux de 1861 et 1863

De multiples adaptations ou modifications sont apportées à l'engin: l'usage du métal se généralise, les jantes sont le plus souvent garnies de caoutchouc, les tubes sont creux et donc moins lourds.. On note surtout deux innovations : l'arrivée du frein, sorte de plaque métallique légèrement incurvée qui exerce une pression plus ou moins grande sur la roue arrière par le biais d'un câble relié au guidon. Déjà sur le cachet du bureau temporaire de Bar-le-Duc (120 ° anniversaire , en 1881) on voit distinctement, semble-t'il, un frein. L'autre innovation, moins sensible au départ, est l'augmentation du diamètre de la roue avant. En France, cet usage atteindra des proportions insolites.



Des concurrents pour les Michaux : Bussing, en Allemagne, Lallement en France même, et d'autres en Autriche-Hongrie



L'Angleterre s'est, bien sûr, lancée immédiatement dans la production industrielle, notamment à Coventry

Il convient de noter que Michaux, pour assurer le succès commercial de son entreprise, a créé la première course cycliste, le 31 mai 1868, sur 2 km. dans les allées du parc de Saint-Cloud.

Le vainqueur, un anglais (de Paris), James Moore, 19 ans, sera cinq fois champion du monde. Le 7 novembre 1869, voit la première course sur route, avec Paris-Rouen, qui connaît un énorme retentissement. Ce coup d'éclat "médiatique" (dirions-nous maintenant) assurera le succès de l'invention.

LE PERFECTIONNEMENT DU VELOCIPEDE MICHAUX

Tout va désormais très vite. L'Exposition des Cycles, à Paris, du 1 au 5 novembre 1869, présente des nouveautés époustouflantes pour l'époque : des garde-boue, des cadres tubulaires, des rayons ultra-fins (Guilmet-Meyer), - que la Phantom adoptera -, des bandages en caoutchouc, des dérailleurs à 2 et 4 vitesses, des freins sur roue avant ...etc.

Guilmet-Meyer présente un vélo entièrement métallique dont les pédales sont fixées entre les roues et reliées aux moyeux par des chaînes en boucle. L'anglais Pickering crée la selle montée sur ressort.

Mais le public est déconcerté et, curieusement, peu de ces inventions s'intègrent dans une fabrication industrielle; et pourtant, rien qu'en France, on compte 100 fabricants de cycles en 1870.

Dès 1865, un mécano parisien, SERGENT, invente la chaîne pour transmission du mouvement à la roue arrière. Mais la chaîne et le pignon sont trop lourds. Ça ne prend pas ! A cette date tous les ingrédients sont donc réunis - en théorie - pour construire un vélo "moderne". Mais les idées vont se focaliser sur un détail: le vélo Michaux comportait une roue avant un peu plus grande, de même que certains vélos de course moderne. Le gigantisme de la roue avant va constituer, pendant quelques années, une "parenthèse" dans l'histoire de la bicyclette.

LE "GRAND BI"

En 1871, en effet l'américain Stanley lance son bicycle ARIEL, avec une très grande roue à l'avant, avec tension des rayons réglables. En France, ce sera le "Grand Bi", en Allemagne, le "Hochrad", en Grande-Bretagne l' "Ordinary".

La roue libre s'obtient en mettant les pieds sur le guidon. En 1873, Stanley pose des freins à mâchoires sur la roue avant.

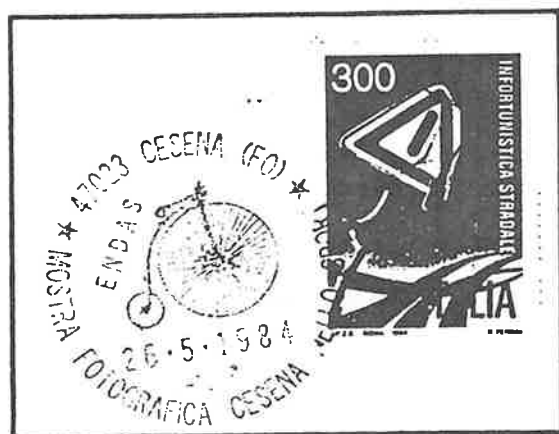
Un journal de 1888, montre un vélo de course qui pèse 5 kg. Qui dit mieux ?



En 1870, un ARIEL ?



Le HOCHRAD allemand (haute roue)



1884



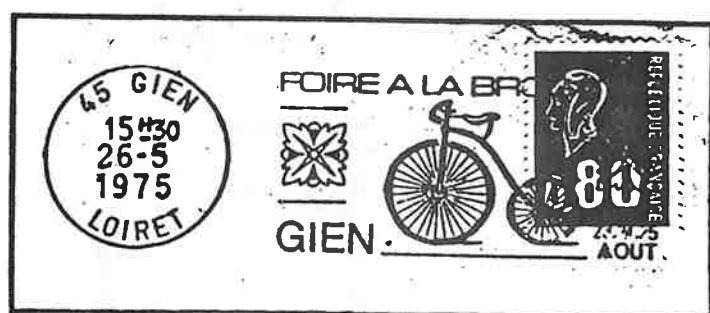
Un entier des U.S.A., peut-être avec un bicycle Ariel ?



Le "Kangourou" de Hillman' 1877. avec pédalier sur roue avant



Un farthing est le 1/4 d'un penny; roue arrière 4 fois moins grande ?



Le Grand Bi est peu sûr; aussi existe-t'il des tricycles, des tandems à 4 roues, des bicycles avec side-car(1880).

LE RETOUR A UNE CONSTRUCTION PLUS SURE ET PLUS FONCTIONNELLE

En même temps qu'Hillman, le français Russeau propose un modèle qu'il appelle "le Sûr". Certains ouvrages le représentent sous les mêmes traits que "le kangourou" cité page précédente. On cherche la sécurité.

Le premier bicycle à avoir officiellement porté le nom de "bicyclette" est une invention de l'anglais Lawson, en 1879. Il était doté d'un pédalier très en avance sur son temps.

Mais on peut penser aussi que le véritable ancêtre du vélo moderne est né en 1885, à Coventry, avec la Rover, de Starley, qui possédait 32 rayons tangentiels, des freins à mâchoires, des garde-boue,...

Mais revoyons quelques bicycles ou tricycles d'avant 1900.



bicycle à chaîne de 1878
Serait-ce un modèle Lawson ?



La Rover, de Starley
la première bicyclette ?



bicyclette basse de 1887



Bantam 1896



tricycle des U.S.A.
1880



tricycle pour dames
1888



tricycle pour enfants
1885

CONCLUSION-

Pour fêter le 75^e anniversaire du premier vol à moteur, le Togo a émis un timbre représentant l'atelier de bicyclettes des frères Wright, à Dearborn, Michigan (U.S.A.)



Heureuse idée, car la bicyclette a constitué le véritable précurseur de l'automobile et de l'aviation. Les techniques qu'elle a eu l'occasion d'affiner, fondées sur une plus grande maîtrise de la métallurgie, de l'usinage des pièces, des changements de vitesse et des pneus, ainsi que les méthodes de production en série, trouvent très vite leur place chez les constructeurs d'automobiles et d'aéroplanes, à l'aube du XX^e siècle. La bicyclette a donné à ses concurrents les moyens de s'exprimer avec vigueur.

E. MOREAU

LES AVIS DE RECEPTION EN REGIME INTERIEUR

Les avis de réception furent créés par une loi du 4 avril 1859. Ils étaient facultatifs et destinés à informer les expéditeurs de la remise au destinataire des objets "chargés" envoyés par la poste (à cette époque, la recommandation n'existait pas). Les avis qui étaient établis par les bureaux de départ des objets chargés étaient, en fait, des demandes d'avis de réception.

Les premières formules étaient imprimées en noir sur papier blanc plus ou moins crème; elles étaient pliées en deux, ce qui représentait quatre pages, numérotées de 1 à 4. La page 1 portait le texte, les autres pages étaient réservées aux adresses. Chaque émission portait la date d'impression de l'avis en haut et à gauche de la page du texte. Ce procédé fut utilisé sur presque toutes les formules. A certaines époques cette date ne fut plus mentionnée, remplacée par une modification de titre ou une référence. Il est possible de rechercher et trouver la presque totalité de ces dates ou références.

En 1866, sortie d'une nouvelle formule de plus grande dimension, 420 X 260 mm, impression en noir sur papier rose assez vif, quatre pages comme pour la formule de 1859; cet avis fut de courte durée.

En 1867, retour à une dimension plus réduite, 265 X 210 mm. Le papier est rose mais plus pâle, l'impression est en deux couleurs, noire pour le texte, rouge pour les adresses. A retenir pour certaines émissions des erreurs dans les dates d'impression: 1887 et 1888 au lieu de 1867 et 1868.

En 1870, l'émission devient monocolore, noire sur papier rose. Il n'y a pas d'émission en 1871 et 1872.

En 1873, réouverture de la recommandation, possibilité d'utiliser les avis de réception pour les objets recommandés.

A partir de septembre 1875, les impressions sont toujours en noir mais il y a quelques modifications du texte.

En 1885, probablement en août, l'administration décide de conserver les pages 3 et 4; seules les pages 1 et 2 portant le texte, la taxe d'AR (timbre) et l'adresse seront envoyées à l'expéditeur.

En 1889, la formule est entièrement remaniée, modification de la présentation et du texte: une seule feuille de 245 X 190 mm, et l'adresse de l'expéditeur au verso. Pas de tirage en 1890 ni 1891.

En 1892, création de la formule "Type UNION" (au début sans le mot "union"). Elle ressemble à celle de 1889. Sera imprimée jusqu'en 1919 avec quelques modifications du texte et ne portera plus la date d'impression de 1898 à 1916. Certaines de ces formules ont une grande lettre "A" imprimée côté texte, dans l'angle supérieur droit.

De 1892 à 1898, les avis étaient établis par les bureaux de distribution, ils ne portaient pas le timbre représentant la taxe d'AR, cette taxe d'AR devant être apposée sur l'objet expédié, en complément du port et de la taxe de recommandation.

Afin d'attirer l'attention du bureau destinataire pour qu'il remplisse la formule d'avis de réception, une griffe encadrée "AR" devait être frappée de façon apparente sur l'objet expédié.

1920 est le début d'une nouvelle présentation, la formule n° 514 "Type TELEGRAMME". Cette formule durera jusqu'en 1954 avec une petite interruption pour manque de papier dans les années de pénurie 1943-1947. Comme pour les émissions précédentes, il y aura des modifications de texte, de dimension et de papier, durant les 34 années d'émission de ces formules.

En 1943 toujours par manque de papier, création de petites formules de format 140 X 77 mm, imprimées en noir sur blanc grisâtre, de plus ou moins bonne qualité. L'émission de 1943 était sans les mots "République Française", mais, dans la deuxième émission en 1945, ce titre fut rétabli par le nouveau gouvernement.

Dans les années 1946 et principalement en 1947, la pénurie de papier s'étant aggravée, les bureaux utilisèrent des formules anciennes en leur possession, certaines ayant plus de vingt ans d'âge. Il fut même fait usage de formules du "Type INTERNATIONAL" qui devaient être utilisées en régime intérieur (bureau de BROU, Eure et Loir, qui utilisa la formule internationale de 1927).

Bien que non signalée dans l'Etude Monographique des Avis de Réception de MM MATHIEU & SAMBOURG, je possède une formule de réception émise par le bureau de "LA ROCHELLE R.P." le 22 juillet 1947, cette formule est entièrement manuscrite au dos d'un imprimé. Je crois qu'il est à prendre en considération que la ville de La Rochelle fut occupée par l'armée Allemande jusqu'au 8 mai 1945. Il est probable que les bureaux de la poche de La Rochelle n'avaient pas encore été approvisionnés en formules d'avis de réception.

Après essai d'une formule de présentation en 1952 de format semblable au type international, un avis type n° 515, carte rose de 105 X 140 mm, fut mis en service en 1954 dans tous les bureaux.

A cette date, une modification importante fut apportée à l'utilisation des avis de réception:

- 1) les formules anciennes du type télégramme seront utilisées comme précédemment, jusqu'à épuisement;
- 2) la nouvelle formule type "515" ne portera plus le timbre représentant la taxe d'AR, ce timbre devant être apposé sur l'objet expédié en complément du port et de la taxe de recommandation. Ces dispositions sont identiques à celles de 1892 à 1898.

De ce fait, nous ne devrions plus trouver de timbre sur les avis de réception, sauf dans le cas de demande d'avis après le dépôt.

Cependant quelques bureaux peu importants ont continué à apposer le timbre représentant la taxe d'AR sur les formules 515, en infraction avec le nouveau règlement. Il est possible de trouver ce type d'erreur jusqu'en 1959.

En 1976, par adjonction de bandes autocollantes à gauche et à droite une nouvelle présentation de la formule 515 est mise en place.

Nous nous arrêterons là, mais ces avis de réception devraient encore évoluer à l'avenir, l'informatisation est en route...!

H. GEANT

(Moyen de correspondance de la province sur Paris assiégé)
(Guerre de 1870-1871)

La situation tragique de la France envahie par les armées prussiennes, l'encerclement de la capitale, la constitution d'un gouvernement provisoire à Bordeaux, vont nécessiter la première poste aérienne par "Ballons Montés".

Durant le siège de Paris, du 19 septembre 1870 au 28 janvier 1871 (capitulation de la capitale), l'administration des Postes assure, grâce à 67 ballons et à la hardiesse des aéronautes, le transport hors Paris des lettres officielles et privées et de pigeons voyageurs.

Mais Paris souffre du manque de nouvelles, et les pigeons utilisés n'apportent que très irrégulièrement des missives microphotographiées, insérées dans un minuscule tube en plume.

Des essais vont être alors tentés pour faire pénétrer du courrier au moyen d'un système dit "Boules de Moulins".

Au début d'octobre 1870, le général Trochu, gouverneur militaire de Paris, reçoit un certain Robert (associé à Delort et Vonoven) qui lui présente un engin sphérique en zinc de la grosseur d'une tête d'homme. Il se propose de le lâcher dans la Seine, en zone non envahie, mais à proximité des lignes ennemies. Après l'avoir empli de lettres et fermé hermétiquement au moyen de la soudure il devrait être repêché à l'intérieur du camp retranché de Paris à l'aide d'un filet.

La première expérience d'immersion qui a lieu dans une petite rivière, la Bièvre, est un succès, mais la tentative à poursuivre en Seine est plus complexe et va poser quelques problèmes. Il faut d'abord situer le lieu de repêchage des Boules. Le barrage du Port-à-l'Anglais est choisi comme le mieux adapté car, situé à peine à trois kilomètres des avant-postes prussiens, il est protégé d'un côté par l'artillerie du fort d'Ivry et de l'autre par celle du fort de Charenton. Les inventeurs rencontrent une autre difficulté touchant la fabrication du filet qui doit arrêter les Boules, car il n'y a pas dans Paris investi de spécialistes qualifiés pour ce genre de travail. Cependant, au bout de quinze jours, un filet est construit en chanvre (longueur 280 mètres, hauteur 1 mètre, et une "queue" de 12 mètres); mais à peine posé, il est déchiré accidentellement par des bateaux en patrouille. Un second filet est de nouveau réalisé et amarré solidement au fond du fleuve.



Le 6 décembre 1870, une convention est passée à Paris entre Rampont, directeur général des Postes, les aides de camp du gouverneur militaire et les inventeurs.

Le lendemain, Robert et Delont décident de partir pour la Province par le ballon "Denis Papin" qui atterrit à La Ferté-Bernard (Sarthe), Vonoven restant à Paris pour contrôler le repêchage.

A Bordeaux, les deux voyageurs entrent en rapport avec Steenackers, directeur des Postes de la délégation du gouvernement de la Défense Nationale, mais des dissensions surgissent, et ce n'est que le 23 décembre qu'un nouveau traité est signé.

Une affiche est alors placardée dans les lieux publics pour informer la population des dispositions à prendre pour adresser des lettres à destination de Paris. Des instructions sont également données aux agents de l'administration des Postes pour traiter ce courrier d'un nouveau genre :

"Les lettres, d'un poids maximum de 4 grammes, seront affranchies au moyen de timbres-poste représentant une taxe d'un franc, dont 20 centimes pour l'administration et 80 centimes aux inventeurs à toucher en deux fois (40 centimes par lettre au départ de Moulins et 40 centimes par lettre arrivée à Paris). Les lettres de la France et de l'Algérie pour Paris devront porter en caractères apparents à la suite de l'adresse, les mots : PARIS, PAR MOULINS (ALLIER). Les établissements de Poste les achemineront par la voie la plus prompte sur le bureau de Moulins-sur-Allier chargé de les centraliser".

La direction de Moulins se met donc à la disposition des inventeurs. Delont effectue le chargement et la soudure des sphères et les dirige sur Cosne (Nièvre).

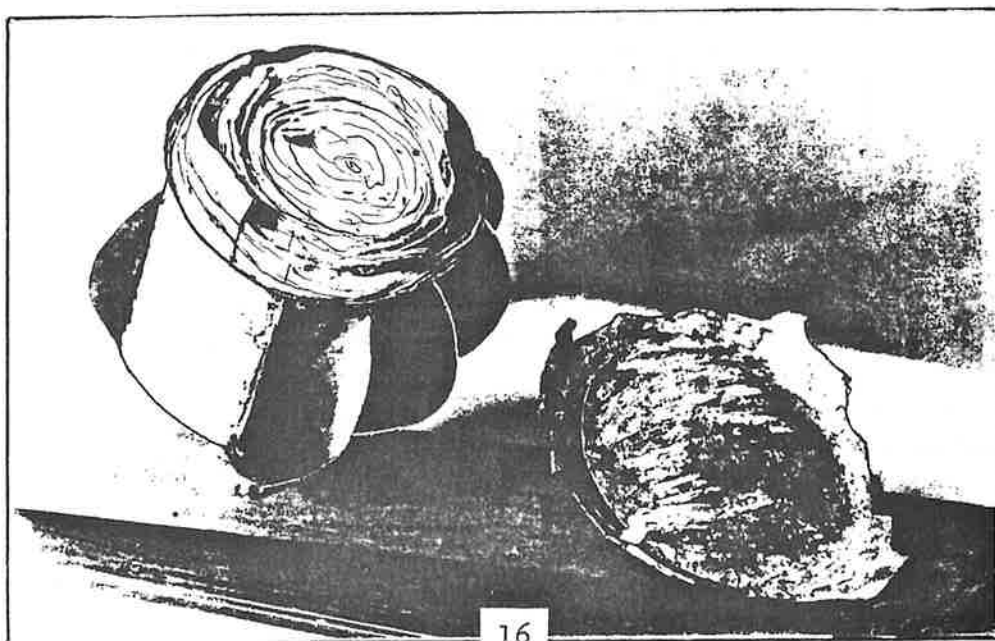
De cet endroit, où les Boules prêtes à servir et convenablement lestées sont conservées par l'administration, Robert se charge de transporter son chargement au travers des lignes prussiennes, tantôt à pieds sac au dos, tantôt en voiture à cheval, les Boules dissimulées sous de la paille, en suivant un cheminement, parfois dressé d'embûches, qui amène l'attelage par la forêt de Fontainebleau à Thomery ou à Samois (Seine et Marne) où elles sont immergées.

La première opération commence le 4 janvier 1871, mais sur les 55 boules (chacune contenant de 400 à 600 lettres), aucune n'a été récupérée dans Paris pendant le siège.

Pourtant chaque matin, Vonoven et ses aides partent dans un fourgon des Postes pour Pont-à-l'Anglais. Ils restent sur place jusqu'à la tombée de la nuit, malgré les bombardements prussiens dans cette zone. Cependant, la queue du filet relevée chaque jour ne contient aucune des précieuses Boules dans ses mailles.

Par ailleurs, cet hiver rigoureux fait que les glaces s'amoncellent dans la Seine, et un matin le filet est trouvé rompu; les estacades élevées pour renforcer le filet sont également détruites sous la pression de la glace. Les recherches effectuées sur le parcours du fleuve, à l'intérieur du camp retranché, sont vaines.

Les engins repêchés après la guerre permettent de bien connaître la structure de ces boules à courrier.



Chacune consiste en un cylindre de zinc qui contenait les lettres serrées dans une petite armature d'osier. Il était muni à ses deux extrémités d'une calotte sphérique servant de réservoir d'air pour le lest et de douze ailettes permettant d'utiliser la force du courant afin d'assurer la rotation et l'avance de la Boule qui devait rouler au fond du fleuve.

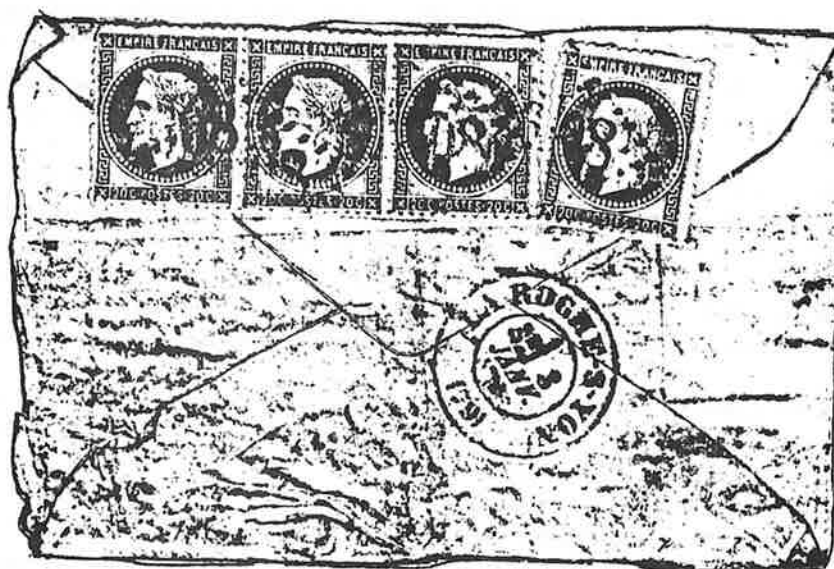
La décision d'interrompre les expéditions intervient à la fin du mois de janvier, lors de la capitulation de Paris, bien qu'une quantité de lettres sont en instance à Cosne et à Moulins.

Environ la moitié des Boules immergées par les soins de Robert et Delort a été repêchée, souvent bien longtemps après la guerre. Certaines s'échouèrent sur les rives de la Seine, d'autres furent trouvées au hasard des inondations ou des travaux effectués sur le fleuve, notamment de dragage.

Des lettres ainsi trouvées sont souvent détériorées par l'humidité et parfois un timbre manque, décollé.

En voici quelques exemples :

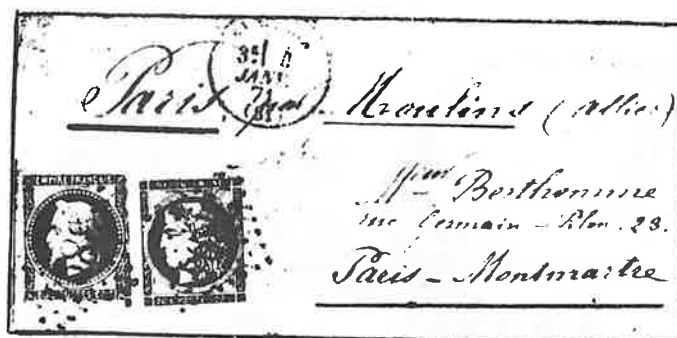
A/ Lieu de repêchage inconnu, aucun cachet d'arrivée.



Lettre partie de la Roche-sur-yon le 3 janvier 1871.

Au dos de l'enveloppe, affranchissement détérioré par l'humidité.

A l'origine, bande de 5 du 20 Luré, oblitérée G.C.2608



Cachet de départ : St Yrieix (Haute Vienne) 4 Janvier 1871

Affranchissement : 80c Napoléon Luré, 20c Bordeaux

B/ Des lettres portent parfois le cachet du bureau proche du lieu de repêchage ou d'un bureau de Paris.



Repêchage de Ponthierry (Seine et Marne)
Cachet du bureau : 8 juin 1871

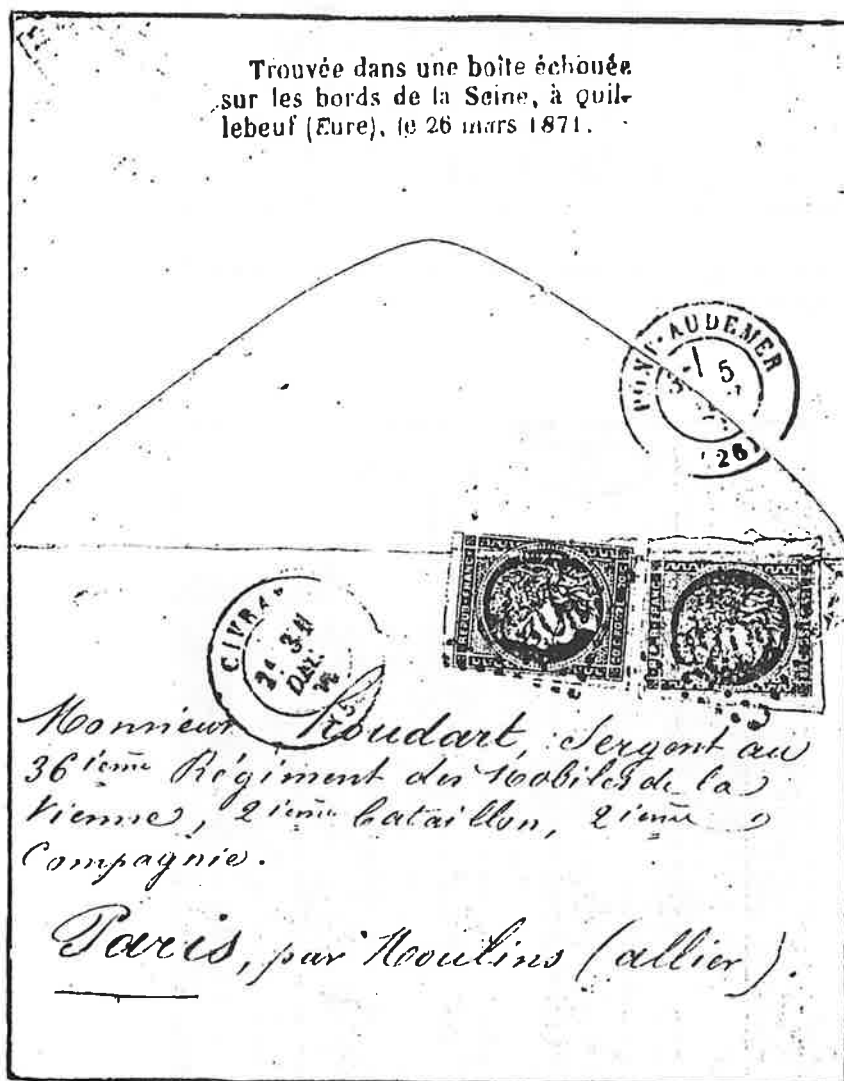


Lieu de repêchage inconnu.
Cachet de Paris RC du 18 mars 1872

C/ A l'occasion de quelques découvertes, la Poste fabrique un tampon spécial qui a été appliqué au dos des lettres; il indique l'endroit où la Boule a été retirée du fleuve.

Le 26 mars 1871, une Boule a été trouvée échouée sur une berge de la Seine, à Quilleboeuf (Eure). Une marque de repêchage a été apposée au verso des lettres, accompagnée du cachet de Pont-Audemer qui assura la retransmission du courrier.

**Trouvée dans une boîte échouée
sur les bords de la Seine, à Quilleboeuf (Eure), le 26 mars 1871.**



Pont-Audemer
5 avril 1871

Cachet de départ : Civray (Vienne) 31 décembre 1870

Le 6 Août 1968 sur la Seine, près de Saint-Wandrille (Seine-Maritime) une drague ramena une Boule qui contenait 540 lettres intactes. L'administration confectionna un tampon qui fut appliqué au dos des lettres, et rechercha les héritiers ou ayants-droits; elle en a retrouvé, mais peu.

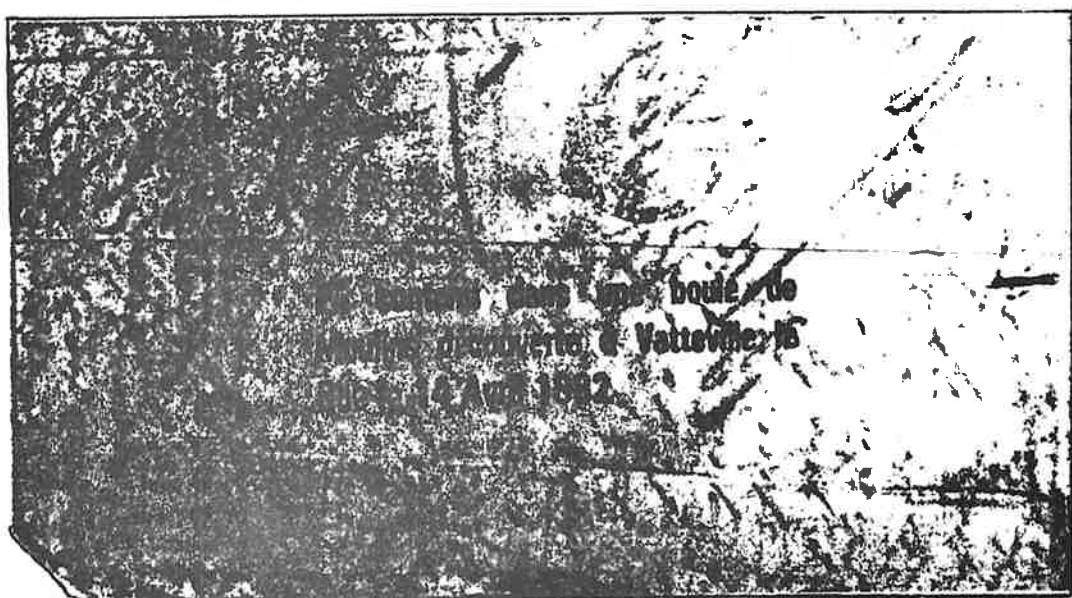


Mention manuscrite d'un employé des Postes : "remise aux ayants-droits le 31/08/1970".

Au recto, cachet de départ de Rennes le 7 janvier 1871.

Le 14 avril 1982, une autre Boule était découverte à Vatteville-la-Rue, près de Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime). Elle contenait 306 lettres qui ont été frappées, au verso, d'un tampon :

PLI CONTENU DANS UNE BOULE DE MOULINS
DÉCOUVERTE A VATTEVILLE-LA-RUE
LE 14 AVRIL 1982.



Seules deux lettres ont pu être remises aux ayants-droits, les autres sont conservées au Musée de la Poste à Paris.

Si la décision de ne plus immerger de Boules intervint à la fin du mois de janvier 1871, il restait cependant, à Moulins, un nombre important de lettres en attente d'expédition; mais il n'était pas possible de les faire parvenir par la voie normale car la convention franco-allemande d'armistice interdisait l'entrée de lettres cachetées dans Paris.

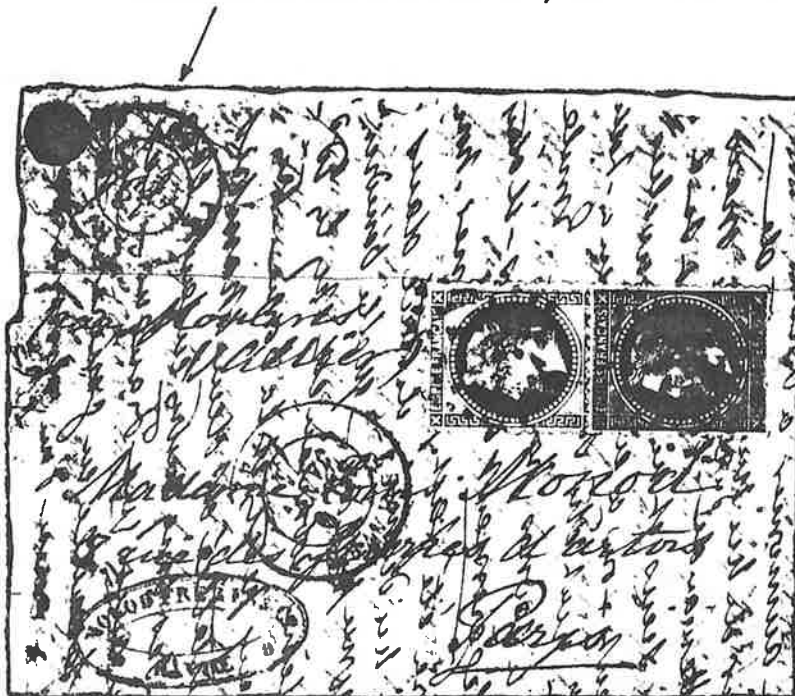
Un contrôleur des bureaux ambulants de la ligne de Lyon, s'étant rendu le 10 février à la Poste de Moulins, constata le grand nombre de lettres en souffrance et se résolut à les acheminer par chemin de fer.

Il usa alors d'un stratagème. Après avoir fait apporter les dites lettres à son bureau, à la gare, il se mit d'accord avec un fournisseur de vivres pour le ravitaillement de la capitale, et se fit désigner pour accompagner un convoi de riz. Il dissimula un lot de lettres divisé en quinze paquets, dans quinze sacs préalablement marqués.

Le 12 février au matin, en gare de Paris, les lettres retirées des sacs étaient remises au directeur du département de la Seine, sur lesquelles le bureau central apposa un cachet d'arrivée du 12 février 1871.

Mais il restait encore un stock de lettres à Moulins ainsi que des Boules au bureau de Cosne. Dans la seconde quinzaine de février, ce courrier pu être acheminé normalement par chemin de fer, les conditions d'armistice permettant leur entrée à Paris. (cachet d'arrivée des 17, 18, 22 février 1871).

Cachet d'arrivée : Paris 18 février 1871



Lettre écrite sur papier pelure.

Affranchissement : 20 c et 80 c Napoléon Lauré.

Départ : Le Havre, 9 janvier 1871.

Bibliographie

"Les Feuilles Marcophiles" - numéro spécial "Boules de Moulins"
de Robert BOUSSAC† et Hubert CAPPART.

Avec l'aimable autorisation de Mr Hubert CAPPART, de l'Académie de Philatélie et de Mr Lucien BRIDELANCE, Président de l'Union Marcophile.

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations



Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



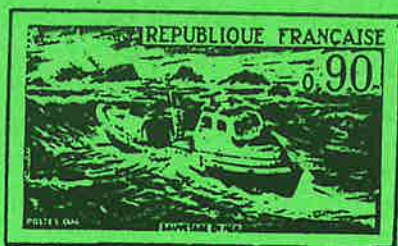
ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATÉRIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

camara

QUALITE PRO *

du MARDI

la photo
les travaux
le labo

au SAMEDI

cadres * albums

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

LA "PETITE HISTOIRE" LOCALE

La publicité ne date pas d'aujourd'hui ...

Voici une carte intéressante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on y apprend, sur la gravure qu'à LA ROCHE-sur-YON, une "BOÎTE AUX LETTRES" était à la disposition de MM. les voyageurs près d'un "Salon de correspondance"; on peut donc supposer que le courrier des clients était relevé par le tenant du "CAFE DES SPORTS" pour être ensuite remis au service postal, ce qui paraît être une exception à la règle fondamentale.

Ensuite, ce "NOUVEL ETABLISSEMENT" était situé Place d'Armes (devenue place Napoléon) et non rue des Sables (devenue rue Georges Clémenceau) comme nous l'avons connu et le connaissons encore.



Mais, au fait, imprimée par "IMP. LITH. LA ROCHE-sur-YON", cette carte publicitaire pourrait bien être parmi les plus anciennes connues pour notre ville...

Y. P.

LA PHILATELIE ET LES FEMMES....

Le moment est venu, je crois, de dire ici un peu de mal des femmes : au point de vue philatélique, bien entendu. Je ne vais pas, en effet, rabâcher les lieux communs écrits par les meilleurs esprits de tous les siècles, et depuis longtemps hors de discussion. Le côté philatélique m'occupera donc seul. Mais d'abord posons un axiome et son corollaire :

Il est reconnu par tous, et prouvé du reste par d'innombrables faits, que la femme est un être impulsif, agissant, non selon les règles élémentaires de la raison et du bon sens, mais sous l'empire de ses nerfs et de son humeur, commandés eux-mêmes par les minuscules événements extérieurs, tels que la température, l'heure ou le temps qu'il fait. Elle est donc, de par sa nature même, sauf minimes exceptions, incapable d'un effort persévérant et logique pour le développement continu et indéfini d'une oeuvre qui demandera de la réflexion, de la ténacité et du sang-froid.

D'autre part, la collection de timbres est précisément la chose du monde qui exige le plus des qualités sus-énoncées. Donc, les femmes, pour la plupart, sont incapables de comprendre la philatélie, son but, ses moyens, son utilité, et surtout de collectionner elles-mêmes.

Remarquez, je vous prie, que je ne suis nullement misogyne ; personne n'a plus que moi de respect pour les femmes, ne les apprécie davantage, et n'apporte plus d'urbanité dans les relations ; leurs mérites divers ne sont pas contestables pas plus du reste que leur utilité, j'ose même dire leur indispensabilité ; elle saute aux yeux dans une foule de circonstances qu'il serait oiseux d'énumérer. Je leur accorde donc tous, hormis un seul point : elles sont belles, charmantes, aimables, intelligentes, tous ce qu'elles voudront en un mot, mais elles ne sont pas philatéliques ; elles ne le sont pas, ne l'ont jamais été, ne le seront probablement jamais et ne peuvent pas l'être.

*
* *
*

Nous pourrions apporter une foule de preuves de ces vérités.

Cette sorte d'incapacité naturelle se manifeste clairement dès l'âge le plus tendre. Réfléchissez au nombre ridiculement petit, par exemple, de jeunes filles de dix à vingt ans collectionnant des timbres, par rapport à celui des jeunes gens d'âge correspondant. Y a-t-il la moindre comparaison à cet égard ? Les sociétés philatéliques, même en Angleterre, même en Amérique, comptent cent sociétaires homme contre un sociétaire femme : les catalogues des expositions ne nous amènent que des exposants masculins, sauf deux ou trois noms de femmes égarés par hasard. Aux grandes ventes, rien que des hommes ; lorsqu'une femme est présente, elle a l'air de se demander ce qu'elle fait là et paraît s'ennuyer profondément.

Plus tard, après vingt ans, la proportion ne change pas et la différence s'augmente même. Combien mes lecteurs connaissent-ils de jeunes filles de dix-huit à vingt-quatre ans collectionnant des timbres et s'y appliquant régulièrement ?

.../...

Autre observation : les collections des femmes sont en général parmi les plus mal tenues; elles sont désordonnées, alors qu'avec leur louable amour de la propreté et de l'ordre ce devrait être le contraire. Telle femme qui ne toucherait pas une fleur sans se laver vingt fois les mains, pour laquelle rien n'est assez frais ni assez beau, colle imperturbablement dans son album un exemplaire graisseux qui a roulé huit jours dans les boîtes à ordures. Faites cadeau à une femme d'un bibelot ébréché et vous verrez l'effet : en revanche offrez-lui, pour sa collection, un timbre écorné ou fendu, elle acceptera sans hésiter.

Trente-cinq ans est souvent l'âge où l'homme, ancien collectionneur, retrouve son album au fond d'un tiroir et se remet à la philatélie, parfois avec une ardeur plus grande et surtout plus raisonnée qu'auparavant. La femme à cet âge ne collectionne que pour ses enfants et plus tard pour ses petits-enfants. La collection de timbres est pour elle un excellent moyen de les faire tenir tranquilles et c'est ce qu'elle y voit de plus clair; toute autre raison lui échappe.

Je connais une dame, chef de la comptabilité dans une maison importante, et s'acquittant de cette tâche difficile avec une netteté et une précision admirable. Elle a le caractère le plus doux du monde; c'est une petite souris travailleuse. Elle a deux fils d'une douzaine d'années qui collectionnent les timbres que leur mère leur apporte; à sa grande joie, vu que pendant ce temps ils la laissent en paix. Elle a été fort étonnée le jour où je lui ai expliqué que, si elle le voulait, grâce à ces timbres méprisés et ravalés par elle au rang de simples jouets, la mémoire et l'intelligence de ses enfants se développeraient étonnamment.

L'esprit de méthode et de classification, d'abord, si peu que les enfants réfléchissent en collant leurs timbres. La femme, entre parenthèse, est généralement rebelle à cet esprit-là, qui n'est pas du tout le même que l'amour de l'ordre. L'étude de la géographie ensuite : "Vos enfants, lui ai-je dit, deviendront infailliblement forts, surtout si vous les obligez à rechercher sur des cartes détaillées les noms des oblitérations de leurs timbres". Les éléments des langues elles-mêmes dont la compréhension leur deviendra familière, s'ils se mettent à correspondre sur ces objets avec des enfants étrangers de leur âge, ce qui est facile, vu les demandes de ce genre que l'on relève dans les annonces, principalement en Angleterre.

Ma bonne dame n'avait jamais envisagé la question sous cet aspect; son esprit, pourtant mathématique de par ses fonctions, ne s'était pas haussé jusque-là. Observez que je ne lui ai nullement parlé de l'amour de la collection pour la collection même, ni du plaisir simple et raffiné éprouvé par le collectionneur; je n'eusse pas été compris.

*
* *

Aux enfants, il faut joindre les maris, car, il y a en philatélie, une question des maris. Les maris philatéliques s'accordent avec les femmes antiphilatéliques à peu près comme le feu et l'eau.

Ces philatélistes sont de trois sortes. D'abord les fortes têtes, les tyrans, ceux devant lesquels tremble leur femme, qui, naturellement, s'en prend aux timbres, de ses ennuis. Ces maris philatéliques sont rares, vu qu'il y a peu d'hommes qui ne soient menés par leur femme, bien que beaucoup s'en défendent. Ils collectionnent tout ce qu'ils veulent, ouvertement, souvent à tort et à travers.

Les suivants sont à l'opposé des premiers. Leur femme, chose désastreuse, les conduit par le nez, ils n'osent ouvrir le bec. Leur collection dure peu et ne va jamais loin; la bourgeoise y met fin rapidement.

.../...

Enfin, il y a la masse de ceux qui sont peu menés et mènent peu; ceux auxquels leur femme laisse la paix et une liberté relative, faite d'indifférente pitié et d'ignorance. Le mari se garde de dire à sa femme et ce que valent les timbres, et surtout ce qu'il a dépensé. Il ment donc perpétuellement, soit ouvertement, soit par prétériton. Il se lance pour expliquer les envois, les renvois, les échanges, les lettres recommandées, dans des histoires compliquées; elles le sont parfois tellement qu'il n'en peut plus sortir, d'où la catastrophe finale et le cinquième acte mouvementé, où tout se découvre enfin, avec oburgations, récriminations, ripostes, contre-ripostes, lavage de linge sale accumulé depuis longtemps.

Il y a bien encore, à vrai dire, quelques ménages d'autre sorte, mais ils sont si peu nombreux qu'on peut les négliger. Ce sont ceux où la femme, loin de gêner son mari, s'amuse elle-même de ses amusements sans y croire beaucoup, ce qui double son mérite; l'aide même parfois, l'empêche de faire une folie, voire une bêtise, et lui rend sa collection plus agréable par le plaisir qu'elle feint d'éprouver, et que lui éprouve réellement, par la liberté de collectionner sous ses yeux et en famille.

Cette femme-là est la seule intelligente, les autres sont dans l'erreur absolue, quoi qu'elles en puissent penser. L'homme qui, la plupart du temps, a la charge de la famille, a besoin de trouver une distraction qui soit un dérivatif de ses préoccupations habituelles. Heureuse celle dont le mari chérit les timbres; il pourrait faire pis. Or, cette distraction est une des rares existantes qu'il puisse trouver à son foyer.

Heureuse au point de vue moral, la femme l'est également au simple point de vue économique. Je ne sais si beaucoup de collectionneurs oseront faire lire cet article à leur femme; celles qui y jetteront les yeux peuvent chercher : elles ne trouveront pas une seconde distraction dont il soit possible de retrouver une partie importante de la somme dépensée. Je n'envisage même pas, et ceci à dessein, le cas où le collectionneur réaliserait un bénéfice avec sa collection; même ayant été volé, même ayant fait ses achats dans les conditions les plus funestes, il retrouvera quelque chose.

Il est vraiment curieux que la femme n'ait jamais compris cette vérité; elle tenait constamment auprès d'elle et son mari et ses enfants par la collection de timbres, moyen tout à fait remarquable de resserrement de la famille. Les dépenses qu'ils faisaient de ce chef, loin d'être perdues, étaient représentées par un objet de défaite bien plus facile et bien plus avantageuse, ne lui en déplaise, que les bijoux qu'elle possède. L'expérience est facile à faire : le mari n'a qu'à acheter à qui il voudra, sur une liste que je lui indiquerai, cinquante francs de timbres; la femme, de son côté, achètera une bague de 500 Frs, après quoi on revendra les uns et l'autre et on verra alors combien on a perdu sur chacun. Bien que les bijoux aient par eux-mêmes une valeur intrinsèque, le résultat n'est pas douteux.

La femme m'objectera, il est vrai, que les bijoux lui servent à elle-même, alors que les timbres sont à son mari.

Il résulte de tout ceci que les timbres ont dans la femme une ennemie aveugle autant qu'acharnée. Je ne vois pas qu'il soit beaucoup possible de remédier à cette situation, la femme étant absolument rebelle à tout raisonnement et n'envisageant presque toujours que l'intérêt du moment, ses désirs et ses goûts. Or, l'intérêt du moment, d'accord avec ses désirs, lui commande d'acheter un chapeau, et non un timbre. Ce chapeau, qui lui ira comme une mitre d'évêque à un chimpanzé, la hante depuis quelque temps déjà. Et si ce n'est pas un chapeau c'est un jupon.

.../...

Je crois, bien réfléchi, qu'il vaut mieux ne pas montrer cet article aux femmes. Elles auraient tôt fait de couper court à l'abonnement d'un journal aussi subversif. Elles ne manqueront pas d'ajouter que l'auteur de ces lignes, est un fameux idiot qui ne sait ce qu'il dit; que sa femme doit être profondément malheureuse avec lui, vu qu'il ne comprend pas du tout la femme. En quoi elles auraient peut-être raison; mais je suis en bonne compagnie, vu que personne n'y a jamais rien compris.

Je vous ai laissé penser, sciemment, que l'auteur de ces lignes était... le président de l'A.P.Y.. Soyez rassurés et convaincus, je n'y suis pour rien! Je n'ai fait que reproduire, in-extenso, l'éditorial publié le 2 septembre 1906, dans la revue "Le Postillon". Je me garderai bien de faire un quelconque commentaire en vous laissant seul juge, et d'en apprécier l'humour-misogyne - quoi qu'il dise -, et de faire lire, ou non, à votre tendre épouse !!!

Y. PAUVERT

=====

NÉCROLOGIE

C'est avec une infinie tristesse que j'ai appris, par son fils, le décès de Pierre BENINI, mentonnais et philatéliste-marcophile de grand renom, dont la science était sans limite en ce qui concerne les Alpes-Maritimes et la Principauté de MONACO. Il recevait notre bulletin depuis l'origine et ne manquait jamais, à chaque réception, de nous féliciter pour la tenue et le contenu de celui-ci, toujours avec un mot gentil et, parfois, un petit cadeau pour nos jeunes Apystes.

Cet ami, d'une simplicité exemplaire (il m'avait montré, un jour, s'en excusant presque, quelques-unes des dizaines de récompenses de haut rang reçues au cours de sa longue carrière d'exposant) avait "ses entrées" au Palais de MONACO, le Prince RAINIER étant véritablement son ami... son conseiller intime en la matière.

A sa famille, à ses nombreux amis, nous présentons ici l'expression de nos condoléances les plus sincères.

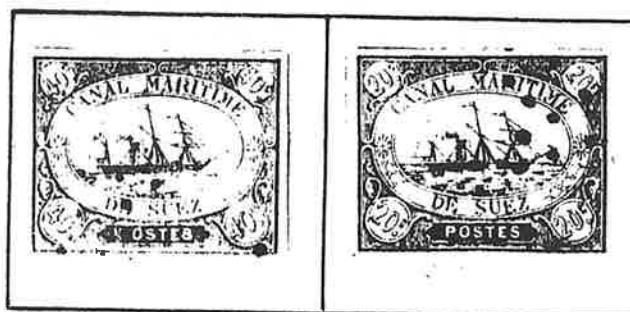
Le Président

LE CANAL DE SUEZ

Bien peu de philatélistes s'intéressent à ces timbres pour de multiples raisons.

D'une part, ils sont d'une extrême rareté, tout au moins sur lettre ou carte postale et, d'autre part, le prix de chacun d'eux n'est pas à la portée de toutes les bourses ! Jetez donc un oeil sur les catalogues spécialisés et vous en serez convaincus.

Mais, le seul fait de les évoquer dans notre revue apportera peut-être quelques précisions à ceux qui "en ont entendu parler".



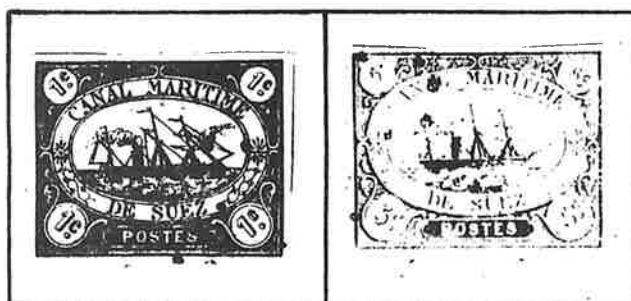
Pourquoi sont-ils donc si rares ?

Il faut tout d'abord savoir que le Canal de Suez, en service dès 1868 et inauguré en 1869, était géré par une "Compagnie" - ou Administration - dont le siège était à ISMAILIA. Elle percevait un "droit de passage" sur tout ce qui transitait sur son territoire maritime. Le chemin de fer n'existait pas encore en Egypte et il fallait bien que la correspondance en passa par là.

Au moment de la mise en vente des timbres du Canal de Suez, il n'y avait qu'une centaine de nos compatriotes disséminés à PORT-SAID, SUEZ, ISMAILIA et quelques isolés ailleurs. Les plis supportaient le double affranchissement avec les timbres français en cours (Napoléon lauré) et les timbres égyptiens. Ils étaient oblitérés des "gros" chiffres 5079 (Alexandrie), 5129 (Port-Saïd) et 5105 (Suez).

On sait, par la correspondance d'une lettre datée du 17 avril 1868, que, déjà, "des bateaux à vapeur faisaient le service de la Poste de PORT-SAID à ISMAILIA".

Une autre missive du 14 Juillet 1868 nous apprend que "la Compagnie nous monte une scie (sic). Ce sera 4 sous de plus par lettre, mais leurs timbres sont très jolis : un petit bateau très bien compris".



Il s'agissait donc d'une "surtaxe" de transport au profit de l'Administration de cette nouvelle voie maritime qui considérait ces plis comme circulant gratuitement sur "leur canal", alors qu'elle disposait de son propre service postal, outre sa police et son service de santé.

Mais, le 17 Août 1868, les timbres-poste de la Compagnie étaient supprimés, ledit Bureau de Poste étant vendu au Gouvernement égyptien. De là à penser que ces vignettes furent créées pour valoriser ce Bureau et en tirer un prix maximum, il n'y a qu'un pas... que je ne franchirai pas !

Ces timbres de Suez n'auront donc servi que 34 ou 35 jours. Inutile de préciser que les rares plis survivants (4 ou 5 peut-être...) sont devenus des pièces d'exposition internationale.

Il semble que, beaucoup plus tard, les faussaires se soient intéressés à la question. Mais les exemplaires faux sont facilement reconnaissables, notamment par le bateau et la cheminée beaucoup plus gros. La fumée sort également trop loin à l'arrière du navire dont la coque est "rayée" sur toute la longueur.



Authentique



Faux

Tout ceci pour vous dire que, si un jour vous découvrez, comme moi, ces timbres dans une brocante, ne me demandez surtout pas ce que j'en pense !

Y. PAUVERT

Source : "Le Postillon" des 9.2.1902 et Janvier 1919.

UN VOEU PIEUX

Aucun doute, la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises, par l'intermédiaire de "LA PHILATELIE FRANÇAISE", est en permanence à l'écoute de ses adhérents. Du moins, c'est ce qu'on nous a toujours affirmé.

Par exemple, nous relevons dans le numéro 462 de ce journal, page 26, une observation justifiée de M. FOURNY, souhaitant que "les comptes-rendus des activités fédérales puissent être plus condensés... les excuses de X parce que s'étant foulé le pied n'ayant pu venir à la réunion...", etc...

Maintenant, reportez-vous au Numéro 465, pages 27, 28, 29 et 30. Vous constaterez que le Groupement Philatélique du Centre-Ouest relate ses activités, avec force détails qui n'occupent pas moins de ... 531 lignes !

Alors, reposons la question : ne serait-il pas plus raisonnable de condenser ces comptes-rendus, une bonne fois pour toutes, les remerciements à M. X ou les félicitations de M. Y n'intéressant pas la majorité des philatélistes français.

Maintenant, imaginons que chaque groupement régional, chaque société fédérée rende compte de ses activités détaillées sur - seulement - 200 ou 300 lignes de texte. Qui lira cette prose dithyrambique ? Philatélie française comprendra alors combien de pages sans intérêt pour les abonnés de LILLE ou de VILLEFRANCHE ?

Et, puisque le Président du GPCO, dans ce numéro 465 de P.F. dit "... que s'il y a des remarques ou des critiques à faire au journal, il ne faut pas hésiter à les formuler...", voilà qui va le satisfaire... en espérant que ce ne sera pas, encore une fois, "un voeu pieux" !

En toute sympathie.

"Jean Déran"

DERNIERE MINUTE : Le REPERTOIRE DES FLAMMES D'OBLITERATION MECANIQUE DE VENDEE, annoncé depuis plusieurs mois, dont M. MOREAU est l'auteur, est enfin sorti. Il est à votre disposition moyennant une modique participation, dont le montant sera fixé par le Conseil, mais qui devrait tourner autour de 30 Frs.

C U I S I N E S

André Gilbert

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

fabrique librement cuisinée

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATÉLIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER**

ABONNEMENT

Consultez-nous !

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

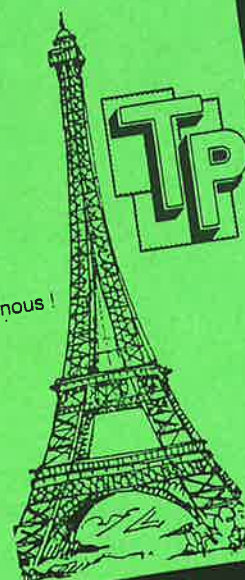
Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**
POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES

ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.



Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

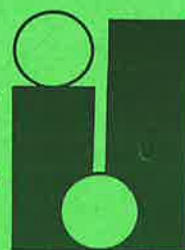
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

-J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ÉLECTRONIC
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

Les Bureaux français à l'étranger

CASTELLORIZO (ou Castelloriso)

Cette île du Dodécanèse est proche de l'île de Rhodes, dans la Méditerranée. La Marine française l'occupa militairement le 24 décembre 1915, occupation très provisoire puisque l'île de CASTELLORIZO fut remise à l'Italie, notre alliée du moment, le 21 Août 1921.

Une première émission mise en service par ordre du Gouverneur, avec la surcharge "B.N.F." (Base Navale Française) fut enlevée en trois jours eu égard à son faible tirage... sur des timbres du Levant. Elle se composait ainsi :

1 centime = 1 500 exemplaires	20 centimes = 100 exemplaires
2 centimes = 1 250 exemplaires	25 centimes = 100 exemplaires
3 centimes = 1 250 exemplaires	30 centimes = 75 exemplaires
5 centimes = 250 exemplaires	40 centimes = 35 exemplaires
10 centimes = 100 exemplaires	1 franc = 20 exemplaires
15 centimes = 100 exemplaires	5 francs = 20 exemplaires



Tirez-en les conclusions qui s'imposent... Quant à en trouver sur pli ayant circulé...

Mais un second tirage plus important fut réalisé pour être mis en service le 15 juillet 1920. Il se distingue du premier par la nature de la surcharge qui fait apparaître l'abréviation "O.N.F." (Occupation Navale Française) au lieu de "B.N.F.", le mot Castelloriso étant désormais imprimé en lettres minuscules au lieu des majuscules précédentes.



Quant à la troisième série, elle a été émise au moyen d'une surcharge, on ne peut plus grossière, sur des timbres de France.

OF
CASTELLON
 Faux. ↑
 S



OF
CASTELLON
 Faux. ↑
 S

Ces deux dernières surcharges auraient été réalisées dans une imprimerie de Smyrne, autant dire qu'il doit en exister des faux. Il est donc préférable de faire expertiser ceux qu'on pourrait vous offrir !

CAVALLE

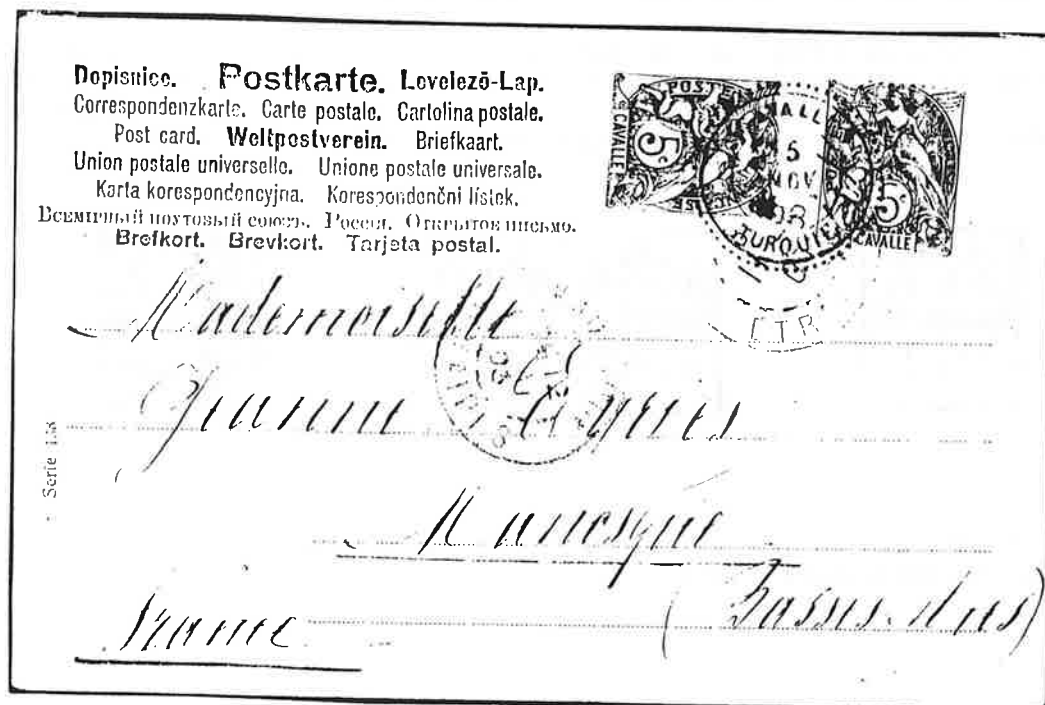
C'est un port situé sur la mer Egée. Un bureau français y fut ouvert dès le 1er janvier 1874 pour être supprimé en Août 1914, lorsqu'il fut annexé à la Grèce.

On y a utilisé, tout d'abord, des timbres de France au type groupe, surchargés du mot "Cavalle".

A partir de 1902, apparaissent des vignettes aux types Blanc, Merson et Mouchon, sur lesquelles est imprimé "CAVALLE". Une seule valeur du 5 c. blanc fut utilisée, mais il est difficile de la trouver sur lettre ou carte postale.



Dopisnica. Postkarte. Levelező-Lap.
 Correspondenzkarte. Carte postale. Carlolina postale.
 Post card. Weltpostverein. Briefkaart.
 Union postale universelle. Unione postale universale.
 Karta korespondencyjna. Korespondenčni listek.
 Всемирный почтовый союз. Россия. Открытое письмо.
 Brevkort. Brevkort. Tarjeta postal.



CHINE

Voilà un pays qui suffirait largement à développer une collection... De novembre 1862, date d'implantation du premier Bureau français à SHANGAI, à 1943, où le dernier, KOUANG-TCHEOU, fut définitivement fermé, un collectionneur pourrait se régaler, philatéliquement ou marcophiliquement, compte tenu des événements militaires ou diplomatiques ayant couvert cette période agitée.

Il faut savoir aussi que, outre les 2 bureaux susnommés, la France en avait implantés 7 autres à TIEN-TSIN, HAN-KEOU, PEKIN, AMOY, ANSENAL-PAGODA, FOU-CHEOU et NING-PO.

De l'origine à 1901, le seul type Mouchon, surchargé "Chine" fut utilisé. Apparurent ensuite des timbres où le mot "CHINE" était imprimé sur Blanc, Mouchon et Merson, utilisés jusqu'en 1906, concurremment avec des vignettes postales d'Indochine.



Une surcharge bilingue (2 CENTS) apparut un peu plus tard. Curieusement, le traditionnel 5 c. vert au type Blanc, fut imprimé... en orange pour recevoir la surcharge "1 CENT".

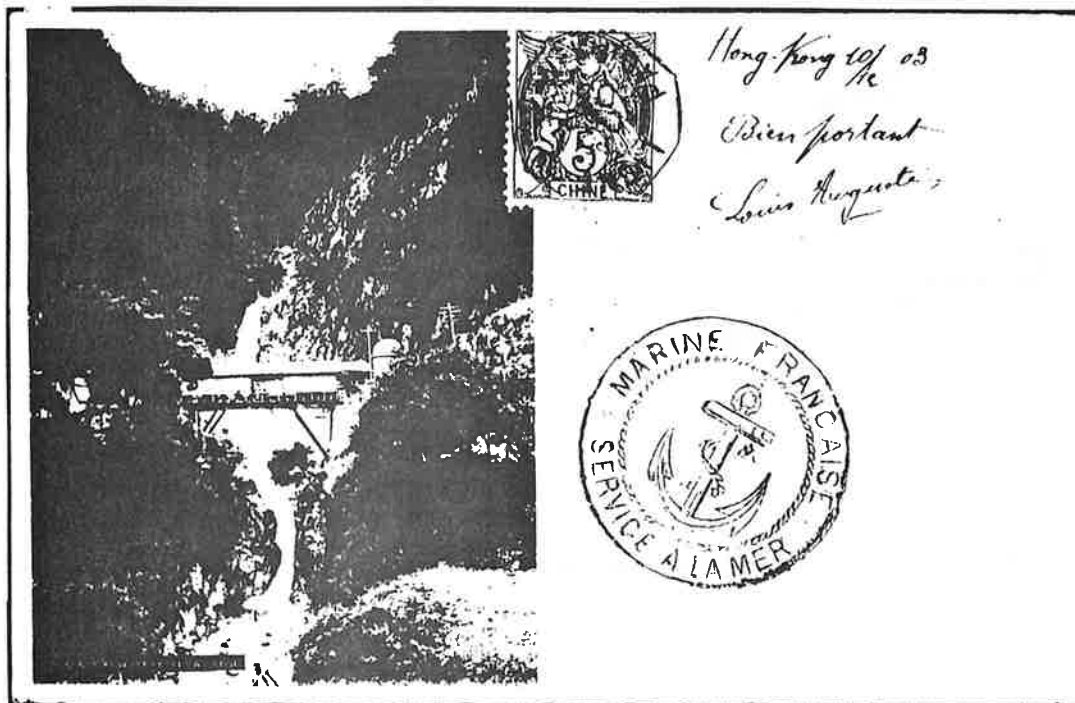


petits chiffres

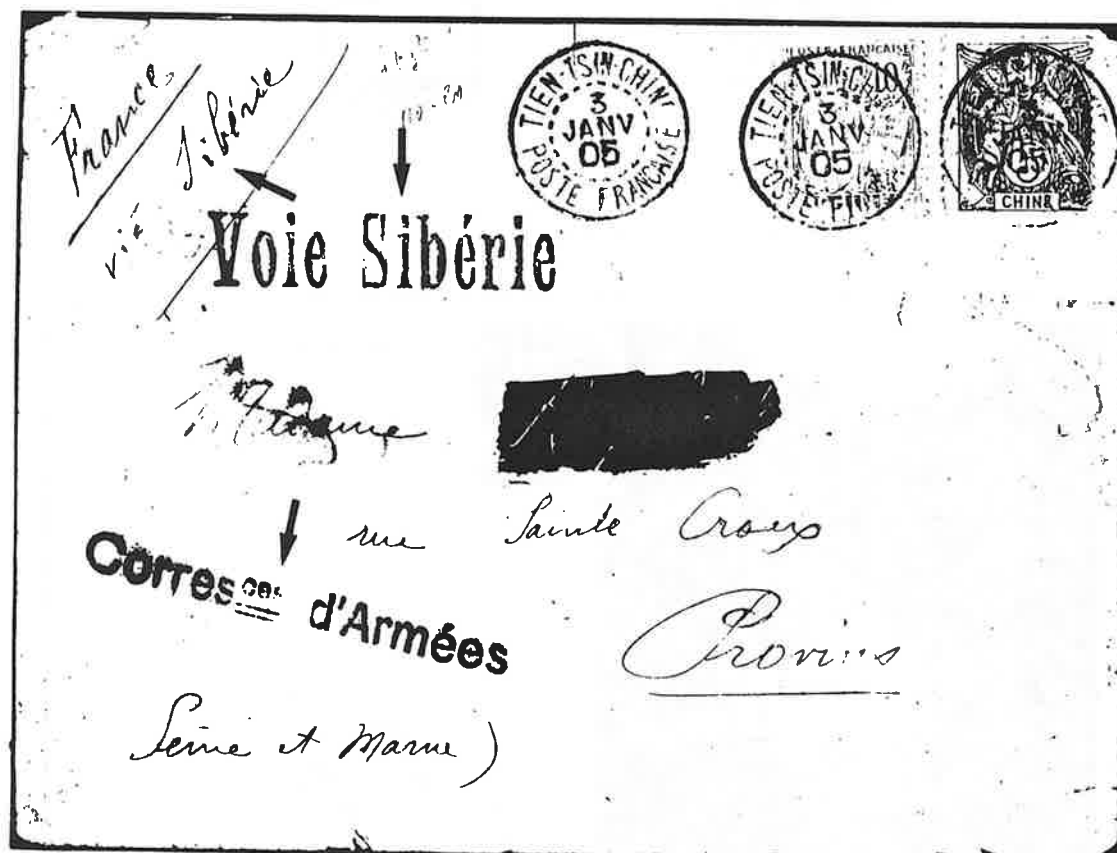
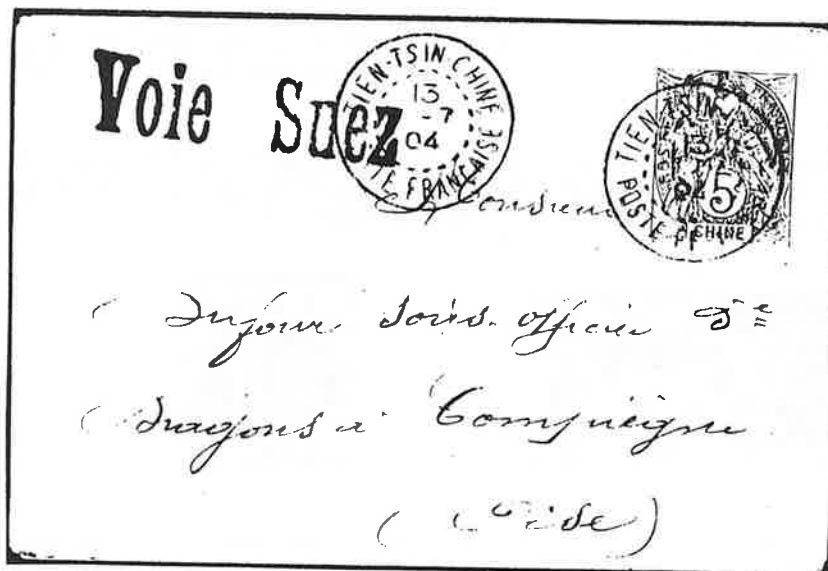


orange
grand chiffre

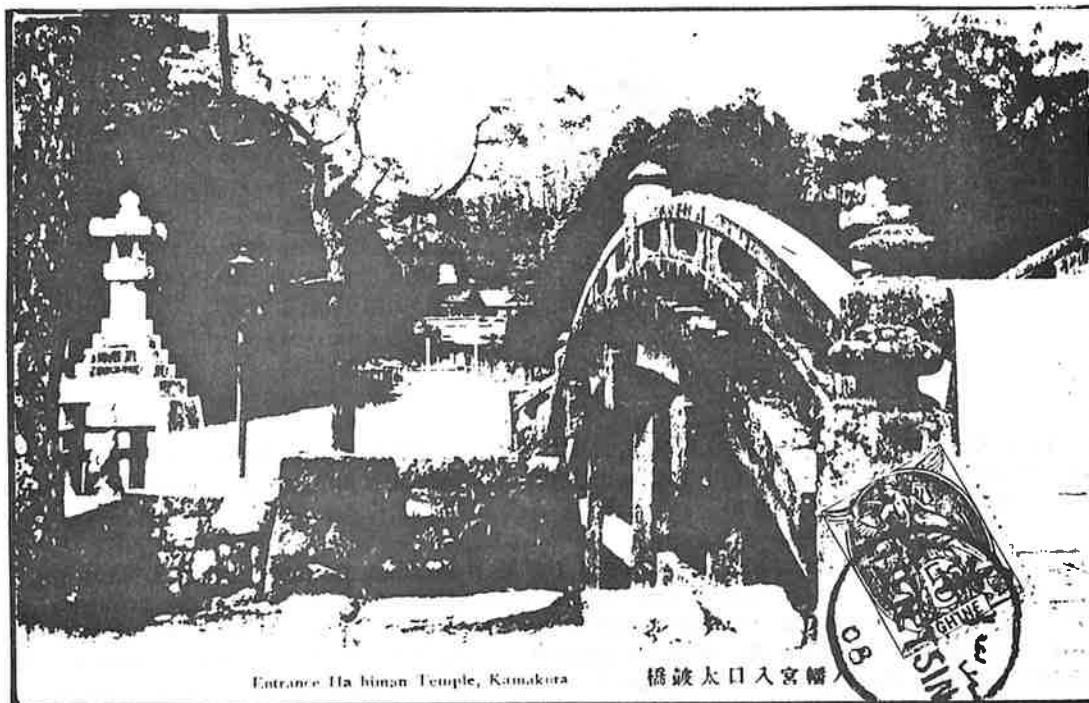
Voici ci-dessous, quelques plis intéressants :



notamment ceux ayant emprunté la "Voie Suez" ou la "voie Sibérie".



Ce cachet bilingue, sur surcharge bilingue, n'est pas très courant.



Au cours d'une projection mensuelle, je vous avais montré cette "carte-entier-postal" récemment découverte. Ce pli a réellement circulé, comme vous pouvez le constater (voir cachet octogonal "PAQUEBOT, ligne N" l'oblitérant).

Mais à ce jour, le mystère reste entier. Les 2 timbres côté vue sont **Imprimés** en noir. Parti de SHANGAI le 5 juin 1905, il arriva à Paris le 9 Juillet et ne fut pas taxé. De grâce, éclairez ma lanterne !



Et lorsqu'on évoque les bureaux de Chine, on ne peut passer sous silence les "timbres-taxe provisoires" de TIEN-TSIN, dont la reproduction ci-dessous vous permet de le reconnaître.



Pour quelles raisons plus ou moins obscures ces timbres-taxe ont-ils été - réellement - utilisés alors que ce bureau avait été approvisionné en véritables timbres-taxe de France (1901 à 1907 et 1911) surchargés "Chine".

Les troupes d'occupation jouissaient de la franchise postale lorsqu'un décret la supprima subitement. Le Ministère des Affaires étrangères ayant omis de prévenir les expéditeurs de cette décision, les lettres adressées au corps expéditionnaire français furent taxées à l'arrivée. Compte tenu du délai nécessaire à leur acheminement, environ 3 mois, cette suppression de la franchise eut pour résultat une véritable avalanche de courrier à taxer. La réserve de timbres-taxe de France précités fut vite épuisée.

Devant cette rupture de stock imprévue, il fallut prendre rapidement une décision. C'est ainsi que le Consul de France autorisa verbalement le receveur du Bureau de TIEN-TSIN à faire procéder à l'impression des mots "A PERCEVOIR" les timbres d'usage courant des diverses émissions en cours.

La première surcharge fut réalisée manuellement avec un composteur à lettres en caoutchouc. C'est la plus rare, bien que ces vignettes eussent approvisionné le Bureau de PEKIN qui se trouvait dans la même situation.

Mais on ne perdit pas de temps pour confectionner deux cachets en métal de forme et de dimension très différentes par rapport au premier utilisé.

**A
PERCEVOIR**

**A
PEROEVOIR**

Il reste difficile de connaître la première date d'utilisation de ces "A PERCEVOIR", mais on peut supposer raisonnablement qu'ils apparaissent en juillet 1903 pour cesser fin novembre - début décembre de la même année.

Et lorsque vous connaîtrez le nombre de timbres surchargés "officiellement",

300 timbres à 5 c.
1 000 timbres à 10 c.
3 000 timbres à 15 c.
1 500 timbres à 30 c.

vous comprendrez mieux les "cotes" indiquées à l'Yvert et Tellier. Mais connaissant les mauvaises habitudes et les trafics de l'époque, on peut penser que des surcharges "de complaisance" ont été réalisées bien après cette date. Alors méfiance ...!

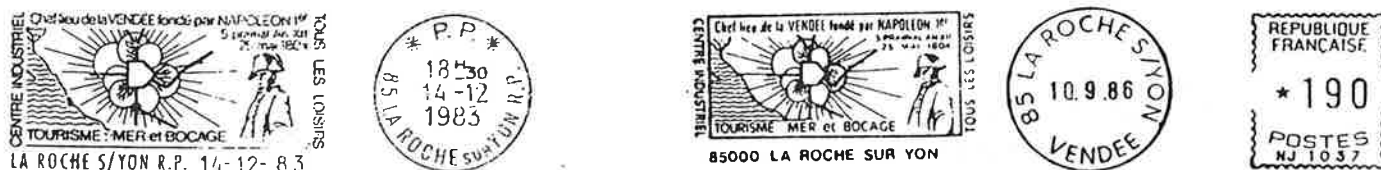
*Y. PAUVERT
(à suivre)*

LES DOUBLEES

Un philatéliste de mes amis, Claude FOURNY, a eu l'idée de rechercher et de collectionner les oblitérations mécaniques et les empreintes de machines à affranchir présentant des flammes publicitaires identiques.

Dans la majorité des cas, l'organisme (municipalité, syndicat d'initiative, association,...) a financé les deux empreintes en proposant le même projet.

Notre département est très riche dans ce domaine. On trouve des "doublées" (nom donné par M. Fourny à ces sortes d'empreintes) dans de nombreuses villes : LA ROCHE SUR YON, LES SABLES D'OLONNE, FONTENAY LE COMTE, LES EPESSES, SAINT-JEAN-DE-MONTS et NOTRE-DAME-DE-MONTS.



Inversion du sens des mentions portées verticalement de part et d'autre du bloc publicitaire



Modification de l'emplacement de l'évocation de l'époque de l'arrivée



Modification des caractères utilisés pour l'ensemble des inscriptions



similitude totale

Certaines flammes présentent une similitude plus limitée. Ainsi les flammes d'oblitération mises en service à Fontenay le Comte et Luçon à l'occasion du 650ème anniversaire de l'abbaye de Maillezais n'ont, avec l'empreinte de la machine à affranchir de la laiterie de Maillezais, de commun, que le sujet de l'illustration, les dessins eux-mêmes, étant très dissemblables.



aucune similitude si ce n'est le sujet de l'illustration

Gérard DELMARRE

LES POTINS DE L'AMICALE

HYMENE

Dans une publication locale, nous relevons le mariage de François-Maurice GUILHEMJOUAN, fils de notre amicaliste yonnais, avec Cristina VIEIRA, landaise d'Yzosse. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

OU SONT NOS VINGT ANS!

Très discrètement, en février, le Président est passé sur le billard de la clinique. Mais il s'en est sorti... Merci à tous ceux qui s'en sont inquiété. Il est vrai qu'après deux interventions chirurgicales antérieures anti-cancéreuses, et une crise cardiaque, ce n'était que brouille. Mais le 20 mars, dans la nuit, nouveau problème "de cœur" : médecin de garde, traitement provisoire, repos conseillé. Le cardiologue consulté l'envoie à Nantes le 29. Diagnostic: problème psycho-moteur dont l'origine est connue de rares amicalistes. Merci à tous de l'avoir si gentiment soutenu.

UN 1^{er} AVRIL D'EXCEPTION

Pour la première fois depuis 27 mois, le Président était absent de la réunion mensuelle. Notre Vice-président, contacté mais indisponible, s'est fait représenté par le Trésorier. Connaissant l'humour et l'entrain de celui-ci, on n'a pas du trop s'y ennuyer! Moralité: nul n'est irremplaçable.

NOUVELLES DU G.P.V.

Dans son compte rendu du 18 février, Monsieur MOREAU semble faire très prématurément son testament en léguant sa bibliothèque personnelle au Groupement dont il est Président. Les ennuis de santé, ça démoralise parfois, mais aux dernières nouvelles, tout irait mieux. Courage, il faut se cramponner! Il aurait toutefois l'intention de créer un "bulletin d'information pratique intersociétés" pour bientôt. Pourquoi pas?

DU COTE DE BOUFFERE

Décidément...! Monsieur CHERON, le sympathique Président de l'Amicale du Haut-Bocage, a été hospitalisé assez longuement pour des ennuis de santé. Souhaitons lui une convalescence rapide pour mener à bien la barque du Club.

DU COTE DE FONTENAY LE COMTE

MM. AUJARD et DELMARKE doivent "sortir" un ouvrage sur l'histoire postale de Fontenay le Comte. Vous pouvez l'obtenir en écrivant à Monsieur AUJARD, Tivoli, 85200 PISSOTTE. Prix: 80F ...ou 100F si vous tardez un peu.

DU COTE DE LA TRANCHE SUR MER

Bourse des Collectionneurs très réussie. Si vous n'y êtes jamais allé, ne la manquez pas l'an prochain, vous ne serez pas déçu.

REUNION DE 25 AVRIL

Sous le couvert et à l'initiative du G.P.V., notre nouvel adhérent M. RENOLLAUD, le "parisien de l'A.P.Y.", a tenté de nous communiquer une partie de son immense savoir autour d'un colloque entre philatélistes plus ou moins chevronnés. Dommage qu'il n'y ait pas eu plus d'auditeurs...!

Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunier duval

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

FOCH
ASSURANCES

ASSURANCES
et
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:
20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon - Tél. 51.62.18.14

MONNAIES - MEDAILLES 17

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES

20 RUE GARGOULLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

A.P.Y. *listez-vous...*

détendez-vous, faites de la vraie philatélie...

LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

LA POSTE EN VENDEE

LUÇON

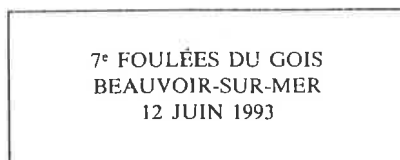
A la demande de la Municipalité, une flamme d'oblitération temporaire a été mise en service au Bureau de Poste de Luçon le 1^{er} avril 1993.



LUÇON

BEAUVOIR SUR MER

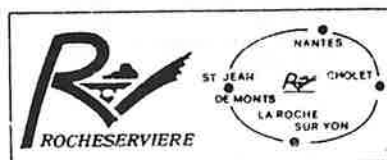
Une flamme d'oblitération temporaire "LES AMIS DU GOIS" est mise en service depuis le 13 avril dernier.



BEAUVOIR-SUR-MER

ROCHESERVIERE

Flamme d'oblitération permanente mise en service le 15 mai 1993.



ROCHESERVIERE

NOIRMOUTIER EN L ILE

Autre flamme d'oblitération, permanente, mise en service le 1^{er} juin 1993.

LA TRANCHE SUR MER

Flamme d'oblitération temporaire mise en service le 2 juin dernier.



JARD SUR MER

A la demande de cette Municipalité, une flamme permanente sera mise en service le 7 juin 1993.

LES EPESES

Un Bureau de Poste temporaire est ouvert au Puy du Fou le 3 juillet 1993, à l'occasion du prologue du Tour de France.

LUÇON

Le départ réel du Tour de France sera donné dans cette ville cette année. A cette occasion, un Bureau de Poste temporaire sera ouvert sur le site du départ le 4 juillet seulement.



LA TRANCHE SUR MER

Une autre flamme d'oblitération, permanente cette fois, sera utilisée dès le 3 septembre 1993.



LA ROCHE-SUR-YON

Oeuvre de notre célèbre adhérent, M. BRUNO, ce timbre-à-date illustré sera utilisé au Bureau Temporaire de la Poste installé au Conservatoire de Musique, les 25 et 26 septembre 1993, à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de la fondation de L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE.



FONTENAY LE COMTE

Un Timbre-à-date temporaire sera utilisé dans cette ville les 23 et 24 octobre 1993 à l'occasion du Congrès régional philatélique du G.P.C.O.

« LA MOULINETTE »

Amédée DUPOND veillant avec soin sur la trésorerie de l'A.P.Y., a bien voulu répondre à nos questions.



Y.P.: êtes vous phila-marco ou les deux ?

A.D.: mon peu de connaissance en marco-philie m'a tout naturellement dirigé vers la collection puis la philatélie.

Y.P.: à quelle époque avez-vous été touché par le virus ?

A.D.: je suis venu à la philatélie vers l'âge de 14 ans. J'ai commencé par du ramassage en décollant tous les timbres des enveloppes !

C'est en vacances chez ma grand-mère à BOIS D'ARCY dans les Yvelines que j'ai commencé; elle habitait à côté d'une grande clairière qui servait de dépotoir à un camp de militaires américains qui sont repartis dans leur pays pendant mes vacances d'été. Ils ont jeté tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter. Mon grand-père récupéra tout ce qui pouvait se négocier (cuivre, alu, plomb, bakélite des batteries auto, etc...). J'allais avec lui et j'ai ramassé tous les courriers que j'ai pu.

Par la suite, j'ai collecté tout ce qui se trouvait, échangé avec les copains d'école mes doubles en fonction de leurs tailles et non pas de leurs valeurs...!

La coupure classique est apparue : service militaire, petites copines, lune de miel, puis une plus grande stabilité qui m'a remis à la collection qui somnolait.

Y.P.: qui vous a parrainé pour rentrer à l'A.P.Y. ?

A.D.: j'ai été parrainé par un ami d'enfance, Alain LORETTE et son oncle, Marcel JOUSSET.

Y.P.: avez-vous déjà présenté vos collections à une expo ?

A.D.: non, en écoutant les commentaires d'un jury à une exposition à Chantonnay, j'ai été vacciné pour un moment ! il y a une dizaine d'années j'ai participé à une exposition de cartes postales à St Nazaire sur les marais salants de Guérande...

Y.P.: quels furent vos postes de responsabilités à l'Amicale ?

A.D.: lorsque Alain LORETTE a pris le poste de Trésorier, je l'ai remplacé aux circulations. Puis je l'ai remplacé au poste de Trésorier. J'ai également fait un bref passage d'une année à la Présidence de l'Amicale mais n'en ai pas gardé un souvenir impérissable, fort déçu par quelques sommités qui se sont acharnées à démolir ce que j'essayais de mettre en place, d'où mon passage de témoin à un homme à poigne.

Y.P.: que collectionnez vous ?

A.D.: - les chiens avec mon fils de 10 ans qui a lui même choisi ce thème.

- les perforés anglais et français.

- les prix nobels français...c'est dur !

Mon maintien a l'A.P.Y n'est pas motivé par les collections personnelles mais par les activités et les relations que l'on peut trouver au sein d'une Association.

Y.P.: en dehors de votre penchant pour la philatélie, avez-vous d'autres occupations ?

A.D.: oui, deux postes à responsabilités, bénévoles et professionnels, mais je collectionne aussi les étiquettes de bouteilles de Whisky, de bordeaux et les canettes de bières.

Y.P.: quels seraient vos souhaits ?

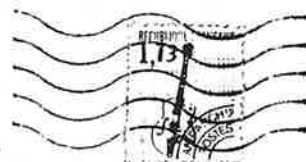
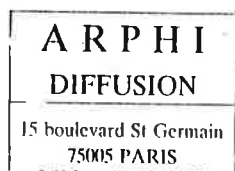
A.D.: que l'Amicale soit une amicale...en langage clair que chaque adhérent apporte quelque chose plutôt que de réclamer ou d'exiger des autres en échange d'une cotisation.

Y.P.: quel serait le prochain ?

A.D.: Claude BELLEIL

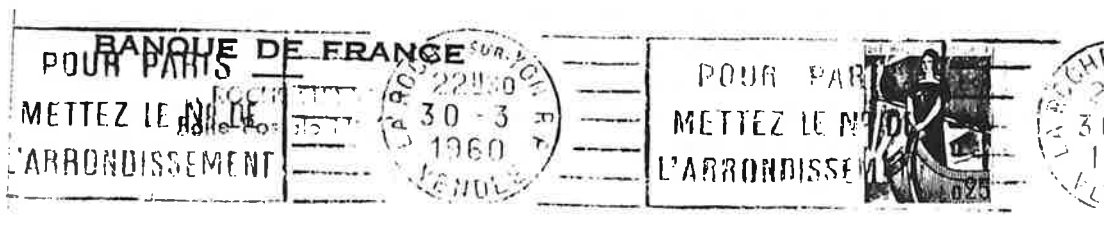
UNE PETITE CURIOSITE

Ci dessous, une enveloppe munie d'un timbre préoblitéré à 1,73F, annulé par une oblitération mécanique, dont le timbre à date porte les lettres "P.P." (port payé). Elle ne risquait pas d'être taxée à l'arrivée!



UNE FLAMME PARLANTE...

... peu courante de LA ROCHE-SUR-YON découverte récemment à l'occasion d'un échange entre Apyste.





Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux
et cartes postales de collection



ACHAT-VENTE OR-ARGENT

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Palement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39



78 bis, rue du M^el Lyautey
85000 La Roche s/ Yon
Tél. 51-37-42-47

fournitures & matériel

dessin & bureau

tirage de plans

photocopies



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE

47, rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 51.62.21.80

UNE VICTOIRE DE CARACTERE.

Bravo à l'équipage Pierre LARTIGUE et Michel PERIN. Le défi du Paris-Moscou-Pékin est relevé. 16 000 km et 27 jours n'ont pas réussi à entamer la force de caractère de la CITROËN ZX RALLYE RAID.

La CITROËN ZX RALLYE RAID, vainqueur à Pékin, c'est la victoire d'une voiture, d'une équipe et d'un grand constructeur.



CITROËN ZX : 1^{re} AU PARIS - PEKIN 92

GUENANT-AUTOMOBILES

Route de Nantes - La Roche-sur-Yon -

TEL : 51.36.45.00



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE

☎ 51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C.C.P. Nantes 59-97